

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Rapport financier
**du premier
trimestre de 2018**

pour la période close le 31 mars 2018



Table des matières

Rapport de gestion	1
Importance relative et énoncés prospectifs	1
1 Résumé	2
2 Activités de base et stratégie	7
3 Facteurs de rendement clés	7
4 Capacités	8
5 Risques et gestion des risques	9
6 Liquidités et ressources en capital	10
7 Évolution de la situation financière	14
8 Revue des activités d'exploitation	16
9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables	23
États financiers consolidés résumés intermédiaires	26
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire	26
État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière	27
État consolidé résumé intermédiaire du résultat global	28
État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres	29
État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie	30
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	31
1 Constitution, activités et instructions	31
2 Règles de présentation	31
3 Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées	32
4 Autres actifs courants	35
5 Immobilisations	35
6 Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	36
7 Impôt sur le résultat	38
8 Autres éléments du résultat global	38
9 Questions liées à la main-d'œuvre	39
10 Passifs éventuels	39
11 Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers	40
12 Autres charges d'exploitation	41
13 Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	41
14 Transactions avec des parties liées	42
15 Informations sectorielles et informations sur la ventilation des produits	43

Rapport de gestion

Le rapport de gestion fournit un exposé décrivant les résultats financiers et les changements sur le plan de l'exploitation de la Société canadienne des postes (la Société ou Postes Canada) et de ses filiales Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte) pour le premier trimestre clos le 31 mars 2018. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises. Chacun des trimestres de la Société compte 13 semaines, et le présent rapport de gestion vise la période de 13 semaines close le 31 mars 2018. Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2018, lesquels ont été préparés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et sont présentés en dollars canadiens. Nous recommandons également la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les résultats financiers figurant dans ce rapport de gestion sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près. À moins d'indication contraire, les renseignements du présent rapport de gestion sont en vigueur le 24 mai 2018.

La direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et dans le rapport de gestion. Toute mention des termes « nos », « notre » ou « nous » renvoie à la direction de Postes Canada. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion ainsi que des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Correspondance-réponse d'affaires^{MC}, Courrier de quartier^{MC}, Courrier de quartier de Postes Canada^{MC}, Courrier personnalisé^{MC}, Courrier personnalisé de Postes Canada^{MC}, Poste-lettres^{MC} et Poste-publications^{MC} sont des marques de commerce de la Société canadienne des postes.

Importance relative

La direction évalue l'information qui doit être fournie dans le rapport de gestion selon le principe de l'importance relative comme guide aux fins de déclaration. La direction considère que des renseignements sont importants s'il est probable que leur omission ou une déclaration inexacte influencerait sur les décisions prises par l'utilisateur moyen en fonction de tels renseignements financiers.

Énoncés prospectifs

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion renferment des énoncés prospectifs du Groupe d'entreprises. Ces énoncés rendent compte des attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats d'exploitation, le rendement ainsi que les perspectives et les occasions commerciales du Groupe d'entreprises. En général, les énoncés prospectifs sont désignés par des mots ou des expressions tels que « prévoit », « s'attend à ce que », « croit », « estime », « a l'intention de » ou d'autres mots et expressions similaires. Ces énoncés ne sont pas des faits, mais seulement des estimations relatives aux résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales (les hypothèses). Bien que la direction considère ces hypothèses comme étant raisonnables et basées sur les renseignements disponibles, elles peuvent s'avérer incorrectes. Ces estimations relatives aux résultats futurs dépendent d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes du Groupe d'entreprises. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les risques et incertitudes énoncés dans la section 5 – Risques et gestion des risques à la page 9 du présent rapport de gestion (les risques).

Lorsque le Groupe d'entreprises présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, par exemple des renseignements sur la croissance et le rendement financier futurs, ces renseignements servent à décrire les attentes futures. Les lecteurs sont donc avertis que ces données pourraient ne pas être appropriées à toute autre fin. En outre, les informations financières prospectives et les perspectives financières, ainsi que l'information prospective de manière générale, reposent sur les hypothèses et sont assujetties aux risques.

Il est vivement recommandé aux lecteurs de bien prendre en compte ces facteurs lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs. À la lumière de ces hypothèses et risques, les événements prévus dans ces énoncés prospectifs pourraient ou non se produire. Le Groupe d'entreprises ne peut pas garantir que les résultats et les activités prévus se réaliseront. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Les énoncés prospectifs figurant dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion sont seulement pertinents en date du 24 mai 2018, et la Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs, de changements de situation ou de toute autre raison après cette date.

1 Résumé

Aperçu du Groupe d'entreprises de Postes Canada et résumé du rendement financier

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada est composé de Postes Canada et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée, Groupe SCI inc. et Innovapost Inc. Fournissant de l'emploi à près de 64 000 personnes, c'est l'un des plus importants employeurs au Canada. En 2017, ses employés ont livré près de 8,4 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à 16,2 millions d'adresses à l'échelle du pays. Le secteur Postes Canada exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, lequel compte près de 6 200 bureaux de poste au pays. Postes Canada, qui est devenue société d'État en 1981, rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Son actionnaire unique est le gouvernement du Canada.

Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société a la mission d'exploiter un service postal dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada. Elle offre ainsi des services postaux de qualité à tous les Canadiens, dans les régions rurales et urbaines, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises, et ce, d'une manière sécurisée et financièrement autonome.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société canadienne des postes comprennent les comptes du Groupe d'entreprises. Postes Canada est le plus important secteur, ayant enregistré des produits de 1,7 milliard de dollars pour le premier trimestre de 2018 (77,9 % du total des produits si l'on exclut les produits intersectoriels) et de 6,4 milliards de dollars pour l'intégralité de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (77,4 % du total des produits si l'on exclut les produits intersectoriels). Trois secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés : Postes Canada, Purolator et Logistique.

Changements significatifs et évolution des activités

Postes Canada est à une étape charnière de son histoire. La tendance des communications en ligne s'accroissant, les entreprises et les ménages canadiens n'utilisent plus autant notre service Poste-lettres^{MC}, ce qui a mené à une baisse importante des volumes du Courrier transactionnel, qui est notre principal secteur d'activité. En 2017, notre service Poste-lettres du régime intérieur a livré 3 milliards d'articles, soit 2 milliards (ou 41 %) de moins qu'en 2006, année où ces volumes ont culminé.

La technologie numérique a bousculé bien des industries, et Postes Canada n'y a pas échappé. Cependant, Postes Canada s'est réinventée pour continuer à jouer un rôle clé dans la vie des Canadiens en cette ère numérique, et elle est devenue le n° 1 des colis au pays. Postes Canada a atteint sa position de chef de file dans le marché du cybercommerce en réorientant ses opérations, en innovant pour obtenir un avantage concurrentiel, en établissant des partenariats avec les détaillants et en mettant l'accent sur une expérience client supérieure. Même si les colis et le marketing direct représentent des occasions pour Postes Canada, la seule croissance de ces deux secteurs ne devrait pas générer suffisamment de produits pour compenser le déclin de l'activité de base Poste-lettres.

En 2016, le gouvernement du Canada a entrepris un examen de Postes Canada afin de garantir que les Canadiens reçoivent des services postaux de qualité, à des tarifs raisonnables. Le 24 janvier 2018, le gouvernement a annoncé sa vision pour le renouvellement de Postes Canada, axée sur le service aux Canadiens. Cette vision comprend cinq mesures concrètes et met l'accent sur le service aux Canadiens tout en reconnaissant que Postes Canada se doit d'être efficiente et viable financièrement à long terme. Comme le renouvellement de Postes Canada nécessite un nouveau leadership, le gouvernement a annoncé, le 4 mai 2018, la nomination au Conseil d'administration de cinq nouveaux membres. Ils travailleront avec les membres existants et la nouvelle présidente afin de veiller à la mise en œuvre de la vision du gouvernement.

Postes Canada a commencé à mettre en œuvre les mesures présentées dans la vision et à travailler avec ses intervenants pour établir la meilleure façon d'aller de l'avant. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle vision, la Société étudie si les tendances et innovations mondiales dans l'industrie postale peuvent s'appliquer au Canada et elle examine les options en matière de livraison de colis. La Société explore les possibilités de partenariats avec le gouvernement fédéral et d'autres juridictions pour mettre à profit le réseau de vente au détail unique de Postes Canada afin d'améliorer les services gouvernementaux, plus particulièrement dans les régions rurales et éloignées.

La vision du gouvernement quant au renouvellement de Postes Canada fournit une feuille de route importante à un moment où la Société vise à offrir aux Canadiens les services auxquels ils s'attendent, aujourd'hui et demain, tout en demeurant financièrement autonome.

Points saillants financiers

Pour le premier trimestre clos le 31 mars 2018, le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de 96 millions de dollars, comparativement à un résultat avant impôt de 68 millions de dollars¹ pour la période correspondante de 2017. La progression de 28 millions de dollars¹ du résultat du Groupe d'entreprises de Postes Canada au premier trimestre de 2018 provient essentiellement des résultats positifs enregistrés par le secteur Postes Canada, lequel dégage un résultat avant impôt de 70 millions de dollars au premier trimestre de 2018 grâce à l'essor des activités de livraison de colis, alors qu'il a constaté un résultat avant impôt de 50 millions de dollars¹ pour la même période de 2017. Le secteur Purolator présente un résultat avant impôt de 21 millions de dollars pour le premier trimestre de 2018, comparativement à un résultat avant impôt de 14 millions de dollars¹ pour le premier trimestre de 2017.

Pour le premier trimestre de 2018, le secteur Postes Canada enregistre des produits de 1 698 millions de dollars, soit 52 millions de dollars¹ de plus qu'à la même période de 2017.

Comparativement à ce qu'ils étaient un an plus tôt, les produits et les volumes du secteur Colis affichent des hausses respectives de 110 millions de dollars¹, ou 24,6 %^{1,2}, et de 17 millions d'articles, ou 33,0 %², au premier trimestre de 2018. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, à savoir la catégorie la plus importante, la croissance s'est poursuivie, les produits ayant progressé de 76 millions de dollars¹, ou 23,6 %^{1,2}, et les volumes ayant augmenté de plus de 6 millions d'articles, ou 17,3 %². Les excellents résultats du secteur Colis proviennent de la croissance continue du cybercommerce et des efforts que déploie la Société pour proposer des solutions qui la démarquent de la concurrence.

Les produits et les volumes du secteur Courrier transactionnel ont encore reculé du premier trimestre de 2017 à la période correspondante de 2018, à savoir respectivement de 46 millions de dollars¹, ou 4,1 %^{1,2}, et de 50 millions d'articles, ou 4,0 %². L'érosion du courrier en raison de la substitution électronique continue d'avoir une incidence négative sur les volumes.

Par rapport à la même période de 2017, les produits et les volumes du secteur Marketing direct ont diminué respectivement de 3 millions de dollars¹ (hausse de 0,5 %¹ après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux) et de 23 millions d'articles, ou 0,5 %², au premier trimestre de 2018, car les clients commerciaux continuent à réduire leurs dépenses de marketing et à en rediriger une partie vers d'autres médias.

Il incombe à Postes Canada, à titre de répondante de régime de retraite, de verser les cotisations pour services rendus à ses régimes de retraite et d'effectuer les paiements spéciaux nécessaires pour combler toute insuffisance de capitalisation. Selon l'estimation préliminaire au 31 décembre 2017, le déficit de solvabilité devant être capitalisé était d'environ 6,4 milliards de dollars (selon la méthode du ratio moyen de solvabilité sur trois ans). Les évaluations actuarielles finales au 31 décembre 2017 seront déposées d'ici la fin du mois de juin 2018, et les résultats pourraient différer fortement de ces estimations. Ces engagements au titre des prestations des régimes de retraite et les obligations au titre des prestations des autres avantages postérieurs à l'emploi sont considérables. Ils influent toujours fortement sur le rendement financier de Postes Canada et, si ce n'était de l'allègement temporaire et des modifications réglementaires concernant les paiements spéciaux, ils exerceraient une pression sur ses ressources de trésorerie. La Société n'a pas effectué de paiements spéciaux au Régime de pension agréé pour la période allant de 2014 à 2017. De plus, Postes Canada ne sera pas tenue d'effectuer des paiements spéciaux en 2018 et prévoit qu'elle ne sera pas tenue d'effectuer de paiements spéciaux en 2019, sous réserve que les conditions du marché demeurent constantes.

Les fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles créent de la volatilité d'une période à l'autre et engendrent, par conséquent, des risques financiers et de liquidité à long terme importants pour la Société. Au cours du premier trimestre de 2018, cette volatilité a eu des répercussions sur les régimes à prestations déterminées du Groupe d'entreprises, générant des pertes de réévaluation de 6 millions de dollars après impôt, comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, ce qui représente une amélioration de 313 millions de dollars par rapport aux pertes de réévaluation de 319 millions de dollars pour le premier trimestre de 2017. Les pertes de réévaluation enregistrées au premier trimestre de 2018 résultent principalement des rendements des actifs des régimes de retraite qui ont été inférieurs aux attentes, ce qui est compensé par l'augmentation des taux d'actualisation. Les fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles peuvent aussi causer une forte volatilité des résultats d'exploitation de la Société.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

2. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Les diagrammes suivants illustrent les résultats du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes varient toujours au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes, au quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables et de journées payées, nombre qui peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels.

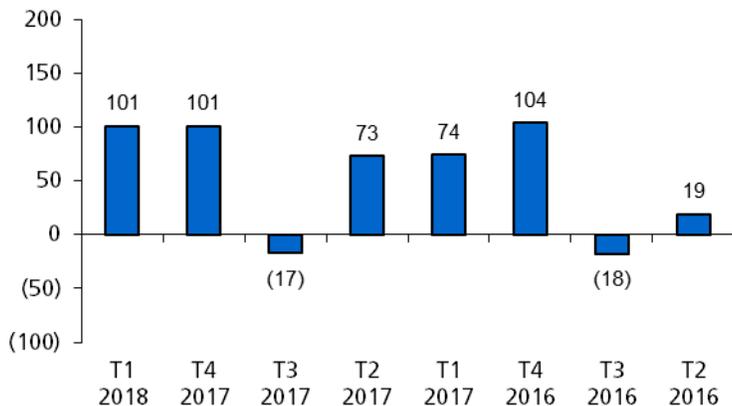
Produits d'exploitation consolidés trimestriels¹

(en millions de dollars)



Résultat d'exploitation consolidé trimestriel¹

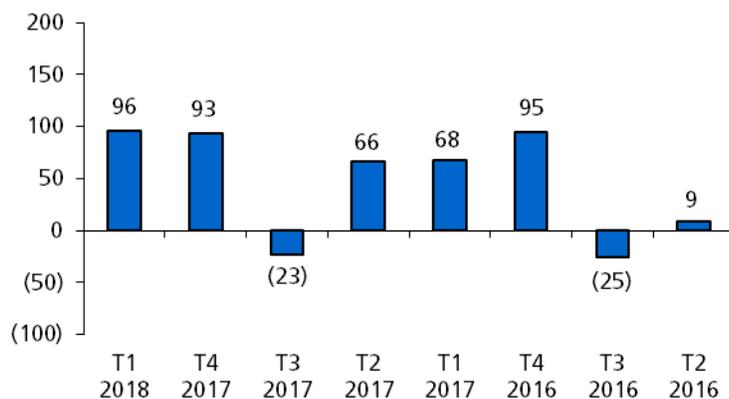
(en millions de dollars)



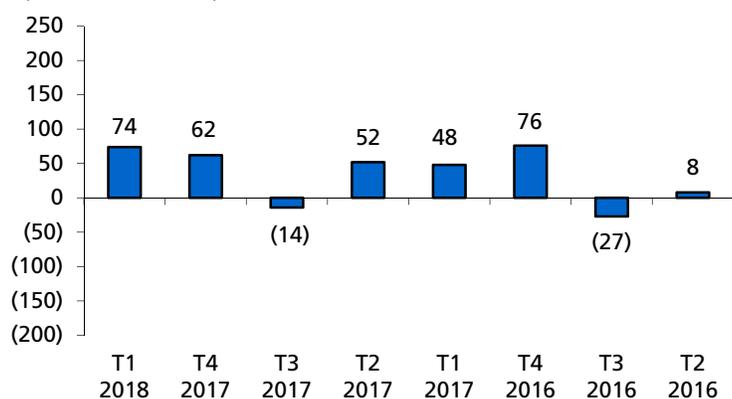
1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

Résultat consolidé trimestriel avant impôt¹

(en millions de dollars)

**Résultat net consolidé trimestriel¹**

(en millions de dollars)



1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

Le tableau ci-dessous présente le rendement consolidé de la Société pour le premier trimestre de 2018 par rapport à celui de la même période de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Explication
	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017 ¹	Écart	%	
État consolidé du résultat global					Points saillants de la section 8 – Revue des activités d'exploitation à la page 16.
Produits d'exploitation	2 162	2 071	91	6,0 ²	L'écart s'explique surtout par l'essor du secteur Colis au sein des secteurs Postes Canada et Purolator.
Charges d'exploitation	2 061	1 997	64	3,2	L'écart découle principalement de la hausse des charges des secteurs Postes Canada et Purolator comparativement à la même période de 2017, attribuable surtout à l'accroissement des volumes, aux pressions inflationnistes et à l'augmentation du prix du carburant.
Résultat d'exploitation	101	74	27	34,9	L'écart est surtout imputable aux résultats positifs des secteurs Postes Canada et Purolator.
Résultat avant impôt	96	68	28	41,6	
Résultat net	74	48	26	52,5	
Résultat global	65	(268)	333	–	L'écart est principalement attribuable aux pertes de réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi qui ont été moins importantes au premier trimestre de 2018 qu'à la même période de 2017 en raison des rendements supérieurs des actifs des régimes de retraite, ce qui est compensé par la réduction des taux d'actualisation.
État consolidé des flux de trésorerie					Points saillants de la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 10.
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	270	165	105	63,3	L'écart découle principalement de la progression du résultat, surtout celui du secteur Postes Canada, et des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, ces facteurs ayant été contrés en partie par l'augmentation des impôts payés.
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	(385)	118	(503)	–	L'écart provient surtout de la baisse du produit tiré des ventes de titres ainsi que de l'augmentation des acquisitions de titres et d'immobilisations.
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(2)	(6)	4	58,1	L'écart provient principalement de la diminution des paiements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement du secteur Purolator.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

2. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

2 Activités de base et stratégie

Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base

Le système postal canadien relie entre elles les collectivités rurales, éloignées et urbaines, contribue au succès des entreprises canadiennes de toutes tailles et aide les organismes de bienfaisance à recueillir des fonds. Cependant, Postes Canada est confrontée à une baisse irréversible et continue des volumes du courrier, car les Canadiens changent l'utilisation qu'ils font des services postaux. Les plateformes numériques remplacent les documents papier comme moyen privilégié de communiquer, d'expédier et de payer des factures et de faire de la publicité. En 2017, notre service Poste-lettres du régime intérieur a livré 3 milliards d'articles, soit 2 milliards (ou 41 %) de moins qu'en 2006, année où ces volumes ont culminé. Nous ne nous attendons pas à un redressement du secteur Courrier transactionnel.

Bien que les Canadiens utilisent beaucoup moins le service Poste-lettres^{MC}, ils apprécient toujours leur système postal et s'attendent à ce qu'il évolue pour répondre à leurs besoins changeants. Par exemple, Postes Canada est désormais le n° 1 des colis au pays. Même si les secteurs Colis et Marketing direct représentent des occasions intéressantes pour Postes Canada, leur croissance ne devrait pas compenser pleinement les répercussions financières du déclin de l'activité de base Poste-lettres.

Le 24 janvier 2018, le gouvernement fédéral a annoncé sa nouvelle vision pour Postes Canada, axée sur le service aux Canadiens. La vision comprend des mesures concrètes dans cinq secteurs afin d'appuyer la mise en œuvre d'une vision axée sur le service :

1. Le programme de la Société visant à convertir la livraison à domicile aux boîtes postales communautaires est aboli. La livraison à domicile se poursuivra dans tous les ménages qui en bénéficient actuellement. L'installation de boîtes postales communautaires se poursuivra dans les nouveaux quartiers.
2. Postes Canada mettra sur pied un comité consultatif national afin d'élaborer, de mettre en œuvre et de promouvoir un programme de livraison accessible amélioré à l'intention des Canadiens qui éprouvent des difficultés avec les boîtes postales communautaires, surtout les aînés et les personnes à mobilité réduite.
3. Le classement de Postes Canada en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* sera revu afin d'éliminer son obligation actuelle de verser un dividende à son actionnaire, le gouvernement du Canada, et de permettre à la Société de réinvestir tous ses profits dans les services et l'innovation.
4. La Société fera la promotion de ses services d'envoi de fonds auprès des Canadiens qui envoient de l'argent à leur famille à l'étranger, dans l'optique d'augmenter ses parts de marché dans ce domaine.
5. Le gouvernement renouvelle la direction au sein de Postes Canada, notamment par la nomination d'une nouvelle présidente du Conseil d'administration, de nouveaux membres du Conseil d'administration et d'un nouveau président-directeur général. La nouvelle présidente et les nouveaux membres du Conseil d'administration participeront à l'établissement de liens plus collaboratifs et constructifs avec les collectivités, les employés, la main-d'œuvre et d'autres intervenants.

Depuis l'annonce, Postes Canada a commencé à prendre des mesures dans ces cinq secteurs et à élaborer un programme détaillé de renouvellement. Le travail effectué quant au programme de renouvellement sera rapporté dans les plans d'entreprise et les rapports trimestriels à venir.

Parallèlement, nous continuons la mise en œuvre de notre stratégie actuelle visant l'adaptation de notre réseau afin de demeurer un chef de file en matière de cybercommerce, de mettre au point des solutions de marketing gagnantes, de relever la notoriété de notre marque grâce à la qualité du service et au service à la clientèle, et d'accroître l'engagement du personnel.

Nos activités de base et notre stratégie sont décrites plus en détail à la section 2 – Activités de base et stratégie du Rapport de gestion annuel de 2017. Aucun changement majeur n'a été apporté à la stratégie au cours du premier trimestre de 2018 puisque nous avons continué d'examiner la meilleure façon de nous adapter et de répondre pleinement aux attentes de l'actionnaire indiquées dans sa nouvelle vision.

3 Facteurs de rendement clés

Examen de nos principales réalisations en 2018

Le secteur Postes Canada utilise des fiches de pointage du rendement pour évaluer les progrès par rapport aux priorités stratégiques et fournir à la direction un aperçu détaillé du rendement de l'entreprise. Les résultats sont transmis mensuellement à la haute direction.

Comme l'indique la section 2.3 – Notre stratégie et nos priorités stratégiques du Rapport de gestion annuel de 2017, nos principales priorités stratégiques sont axées sur l'essor de nos secteurs d'activité Colis et Marketing direct.

Les résultats concernant le rendement de 2018 seront mis à jour à la clôture de l'exercice et présentés dans le Rapport de gestion annuel de 2018.

4 Capacités

Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les facteurs de rendement clés et à produire des résultats

La section 4 – Capacités du Rapport de gestion annuel de 2017 présente un examen de ces questions. Des mises à jour de cette section sont fournies ci-après.

4.1 Relations de travail

Le nombre d'employés visés par une convention collective au 31 décembre 2017 et les diverses activités de négociation sont résumés à la rubrique Relations du travail de la section 4.1 – Nos employés du Rapport de gestion annuel de 2017. Une mise à jour des activités de négociation des conventions collectives par secteur est présentée ci-après.

Secteur Postes Canada

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine (STTP-EPU) et Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS)

Les conventions collectives des unités de négociation STTP-EPU et STTP-FFRS ont pris fin respectivement le 31 janvier 2018 et le 31 décembre 2017. Le STTP a déposé un avis de négociation le 14 novembre 2017 pour les deux unités de négociation et, le même jour, a indiqué qu'il avait soumis par écrit une demande de médiation à la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail. La Société a acquiescé à la demande pour les deux processus de négociation. Le 28 novembre 2017, la ministre a affecté trois médiateurs aux négociations. Les premières rencontres entre les parties ont eu lieu en décembre 2017 et se poursuivent encore. Appuyées par les nouveaux médiateurs, les parties utilisent une approche de résolution de problèmes dans le cadre des négociations dont l'objectif est le renouvellement des deux conventions collectives. Même si les conventions collectives sont échues, elles demeurent en vigueur, conformément au *Code canadien du travail*.

Dans le cadre de la convention collective précédente, la Société et le STTP-EPU ont mis en place le comité des relations syndicales-patronales dans le but de promouvoir une participation plus efficace, ouverte et continue entre les parties ainsi que d'améliorer la communication et, en fin de compte, les relations de travail entre elles. Ce comité, constitué de représentants de chacune des parties et du Service fédéral de médiation et de conciliation, se réunit régulièrement et étudie des initiatives sur lesquelles les parties pourraient collaborer.

Le 1^{er} septembre 2016, les parties ont signé un protocole d'entente en vertu duquel elles ont convenu de mener une étude conjointe sur l'équité salariale, afin de déterminer s'il existe un écart salarial fondé sur le sexe au sein des groupes professionnels des FFRS, en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. L'étude a été coordonnée par un comité composé de représentants de Postes Canada et du STTP et de leurs conseillers en équité salariale respectifs. Le 16 octobre 2017, les conseillers en équité salariale ont produit des rapports distincts. Le 17 octobre 2017, les parties ont entamé des pourparlers afin de résoudre les divergences dont faisaient état les rapports. Comme l'arbitre nommé par la ministre du Travail en février 2017 a été incapable d'obtenir un règlement par médiation, le processus d'arbitrage a commencé le 18 février 2018 et a pris fin le 2 mai 2018. L'arbitre a dit que les parties peuvent s'attendre à une décision dans les 30 jours. Tout ajustement serait rétroactif au 1^{er} janvier 2016.

Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA)

La convention collective actuelle avec l'ACMPA prendra fin le 31 décembre 2018 et l'avis de négociation pourra être donné dès septembre 2018. Cette convention collective prévoit la sélection d'une offre finale. L'ACMPA représente les maîtres de poste et les adjoints des bureaux de poste ruraux.

Association des officiers des postes du Canada (AOPC)

L'actuelle convention collective avec l'AOPC prendra fin le 31 mars 2021. L'AOPC représente les superviseurs, les chefs et les groupes de soutien aux superviseurs, tels que les formateurs et les agents chargés de la mesure des itinéraires, ainsi que les employés des ventes.

Alliance de la Fonction publique du Canada/Syndicat des employés des postes et communications (AFPC/SEPC)

La convention collective entre Postes Canada et l'AFPC/SEPC prendra fin le 31 août 2020. L'AFPC/SEPC représente deux groupes d'employés : les employés de la catégorie administrative, y compris ceux affectés aux centres d'appels, au travail de bureau, au service de la paie et au contrôle de la production et des rapports, ainsi que les employés de la catégorie technique affectés à des secteurs comme les finances et l'ingénierie.

Secteur Purolator

Tous les groupes d'employés administratifs des Teamsters et le Syndicat des employés des postes et communications en Colombie-Britannique ont des conventions collectives qui ont pris fin le 31 décembre 2017. Cinq de ces ententes ont été renouvelées. Les négociations se poursuivent avec les quatre autres unités.

4.2 Contrôles et procédures internes

Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière

Au cours du premier trimestre de 2018, aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière à fournir qui a eu ou qui pouvait vraisemblablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de l'information financière à fournir.

5 Risques et gestion des risques

Examen des principaux risques et incertitudes propres à nos activités et de notre approche pour gérer les risques

La direction prend en considération les risques et les possibilités à tous les niveaux de prise de décision et a mis en œuvre une approche rigoureuse de gestion du risque d'entreprise (GRE). Les risques du secteur Postes Canada sont décrits à la section 5.2 – Risques stratégiques et à la section 5.3 – Risques opérationnels du Rapport de gestion annuel de 2017. Des précisions sur l'évolution de ces risques au cours du premier trimestre de 2018 sont données ci-après.

Lorsque cela convenait, Postes Canada a constitué des provisions relativement à certaines des réclamations suivantes. Si l'issue de ces réclamations devait différer des évaluations et des hypothèses de la direction, un ajustement significatif de la situation financière de la Société et de ses résultats d'exploitation pourrait survenir ultérieurement.

Plainte de disparité salariale de l'ACMPA

L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) avait déposé, en 1982 et en 1992, des plaintes auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) alléguant qu'il y avait eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. Les deux plaintes ont été réglées par les parties. Toutefois, en 2012, l'ACMPA a demandé la réactivation de sa plainte déposée en 1992. En 2014, l'enquêteur de la Commission a conclu que la période allant de 1992 à 1997 posait toujours problème et que la question devait être renvoyée au Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal). Au début de 2015, la Commission a statué que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. Le 1^{er} septembre 2016, le Tribunal a ordonné aux parties (Postes Canada, l'ACMPA et la Commission) d'échanger des exposés des précisions à la fin de 2016 au plus tard afin que le fond de cette affaire puisse être entendu, exposés qui ont été échangés par la suite.

En 2017, l'ACMPA avait adopté une position selon laquelle le Tribunal ne devrait pas se limiter à la période allant de 1992 à 1997, mais devrait plutôt établir la responsabilité de Postes Canada jusqu'à ce jour. Une requête a été entendue par le Tribunal le 19 juin 2017 et, dans sa décision rendue le 15 janvier 2018, le Tribunal confirme que la portée de la plainte se limite à la période allant de septembre 1992 au 30 mars 1997 et que le renvoi au Tribunal ne porte pas sur la responsabilité continue.

Révision par la Cour fédérale de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des BPCOM

En novembre 2014, le STTP et d'autres parties ont présenté à la Cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires. Certaines communautés urbaines de Montréal se sont vu accorder le statut d'intervenant dans ce dossier. L'affaire a été mise en suspens dans l'attente des résultats de l'examen de Postes Canada par le gouvernement. En janvier 2018, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il mettait fin au programme de conversion du service de livraison à domicile vers des boîtes postales communautaires. Par conséquent, le STTP a déposé auprès de la Cour fédérale, sur consentement et sans frais, un avis de désistement, ce qui a mis fin à ce litige en date du 12 avril 2018.

Obligation en matière de santé et sécurité au travail aux termes du Code canadien du travail – Points de remise à Burlington

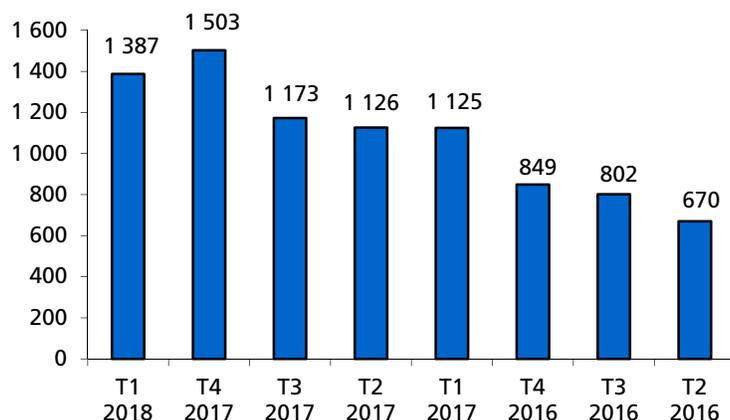
La Cour d'appel fédérale a rétabli la directive initiale d'un agent de santé et sécurité d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) obligeant Postes Canada à procéder annuellement à une inspection de santé et de sécurité de tous les points de remise visés qui sont situés à Burlington, en Ontario. Aucune compensation financière n'a été accordée. La requête en autorisation d'interjeter appel de la décision a été accueillie par la Cour suprême du Canada en avril, et l'avis d'appel a été déposé le 14 mai 2018. La date d'audience a été fixée provisoirement au 10 décembre 2018.

6 Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital

6.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)



Le Groupe d'entreprises dispose de 1 387 millions de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au 31 mars 2018, soit 116 millions de dollars de moins qu'au 31 décembre 2017, en raison des acquisitions nettes de titres et d'immobilisations, partiellement contrebalancées par la hausse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation.

6.2 Activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017	Écart
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	270	165	105

Pour le premier trimestre de 2018, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation dépassent de 105 millions de dollars celles de la même période de 2017. Leur variation positive sur un an s'explique essentiellement par la progression du résultat (surtout celui du secteur Postes Canada) et les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, ces facteurs ayant été contrés en partie par l'augmentation des impôts payés.

6.3 Activités d'investissement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017	Écart
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	(385)	118	(503)

Pour le premier trimestre de 2018, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement représentent 503 millions de dollars de plus qu'à la même période de 2017. La variation négative des flux de trésorerie découle principalement de la baisse du produit généré par les ventes de titres ainsi que de la hausse des acquisitions de titres et d'immobilisations.

Acquisitions d'immobilisations

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017	Écart
Postes Canada	32	16	16
Purolator	3	3	–
Logistique	2	1	1
Éléments intersectoriels et consolidation	–	(1)	1
Groupe d'entreprises de Postes Canada	37	19	18

Les acquisitions d'immobilisations par le Groupe d'entreprises ont augmenté de 18 millions de dollars du premier trimestre de 2017 à la période correspondante de 2018, et ce, en raison surtout des dépenses plus élevées qu'a engagées le secteur Postes Canada.

6.4 Activités de financement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017	Écart
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(2)	(6)	4

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement du premier trimestre de 2018 ont baissé de 4 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2017, ce qui s'explique surtout par la diminution des paiements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement du secteur Purolator.

6.5 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) a des actifs dont la valeur du marché était de 25 milliards de dollars au 31 décembre 2017, ce qui en fait l'un des plus importants régimes de retraite à entreprise unique au Canada. Les effets du Régime sur les liquidités sont décrits à la section 6.5 – Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes du Rapport de gestion annuel de 2017. Une mise à jour de cette section est fournie ci-dessous.

En vertu du *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*, la Société a été exemptée de l'obligation de verser de cotisations spéciales au Régime de pension agréé de 2014 à 2017. En 2018, la Société est redevenue assujettie à la réglementation de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. Aux termes de cette réglementation, la réduction des paiements de solvabilité est limitée à 15 % des passifs de solvabilité d'un régime. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de cinq ans en présomption de solvabilité. Postes Canada a fait part de son intention d'obtenir, pour 2018, un allègement à l'égard de ces cotisations spéciales au ministre des Finances et à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, qui ne s'y sont pas opposés. Postes Canada ne sera pas tenue d'effectuer de paiements spéciaux en 2018 et prévoit qu'elle ne sera pas tenue d'effectuer de paiements spéciaux en 2019, sous réserve que les conditions du marché demeurent constantes.

Les plus récentes estimations de la situation financière du Régime au 31 décembre 2017 indiquent un excédent sur le plan de la continuité d'environ 3,0 milliards de dollars (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime) et un déficit de solvabilité devant être capitalisé d'environ 6,4 milliards de dollars (selon la méthode du ratio moyen de solvabilité sur trois ans) ou 5,9 milliards de dollars (selon la valeur marchande des actifs du régime). À la clôture du premier trimestre, le déficit de solvabilité du Régime (selon la valeur marchande des actifs du Régime) ne présentait aucun écart important. La mise au point des hypothèses actuarielles est susceptible de faire changer ces estimations préliminaires. Les évaluations actuarielles finales au 31 décembre 2017 seront déposées d'ici la fin du mois de juin 2018, et les résultats pourraient différer fortement de ces estimations.

Dans chacun des premiers trimestres de 2018 et de 2017, les cotisations pour services rendus s'élevaient à 67 millions de dollars. Les cotisations pour services rendus que versera l'employeur en 2018 sont estimées à 259 millions de dollars.

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, comptabilise les profits et pertes de réévaluation, après impôt, dans les autres éléments du résultat global. Pour le premier trimestre de 2018, les pertes de réévaluation, après impôt, s'élevaient à 48 millions de dollars. Le Régime subit les effets d'une grande volatilité en raison des fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres changements des hypothèses actuarielles.

6.6 Liquidités et ressources en capital

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada gère un capital composé des éléments suivants : prêts et emprunts, autres passifs non courants et capitaux du Canada. Cet aperçu du capital est utilisé par la direction et pourrait ne pas être comparable aux définitions utilisées par les autres organisations postales ou entreprises publiques. En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation de ses plans d'exploitation et stratégique; et maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit pour financer le développement futur de l'entreprise.

Liquidités

Au cours du premier trimestre de 2018, les fonds accumulés et les marges de crédit immédiatement accessibles ont fourni les liquidités requises par le Groupe d'entreprises de Postes Canada pour s'acquitter de ses obligations financières et financer ses exigences en matière de capital ainsi que ses besoins d'ordre stratégique. Le secteur Postes Canada détient 2 240 millions de dollars de placements liquides non affectés au 31 mars 2018, et 100 millions de dollars de marges de crédit établies en vertu de son autorisation d'emprunt à court terme approuvée par le ministre des Finances.

En février 2014, le gouvernement du Canada a adopté un règlement qui accordait à Postes Canada un allègement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux à son Régime de pension agréé pour la période de 2014 à 2017. À compter de 2018, Postes Canada se prévaut du mécanisme de réduction des paiements de solvabilité prévu par la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et n'effectuera pas de paiements spéciaux en 2018. En outre, la Société prévoit qu'elle ne sera pas tenue d'effectuer de paiements spéciaux en 2019, sous réserve que les conditions du marché demeurent constantes. Par conséquent, Postes Canada estime détenir des liquidités suffisantes et la capacité d'emprunt autorisé nécessaire pour soutenir ses activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Les filiales de la Société disposent d'un total de 270 millions de dollars de trésorerie non affectée et des facilités de crédit disponibles de 83 millions de dollars au 31 mars 2018, ce qui leur assure des liquidités suffisantes pour soutenir leurs activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Accès aux marchés financiers

En vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, qui a reçu la sanction royale le 15 décembre 2009, les emprunts à un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars. Cette limite d'emprunt autorisée comprend un montant maximal de 100 millions de dollars disponible aux fins de gestion de la trésorerie et sous la forme d'emprunts à court terme. De plus, conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, le secteur Postes Canada peut également emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada.

Au 31 mars 2018, les emprunts du secteur Postes Canada et des filiales de la Société se chiffrent respectivement à 997 millions de dollars et 37 millions de dollars. La section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2017 donne des précisions sur les liquidités et l'accès aux marchés financiers.

Dividende

Notre politique de dividende est expliquée à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2017.

6.7 Risques liés aux instruments financiers

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada utilise un éventail d'instruments financiers pour mener à bien ses activités et ceux-ci sont résumés à la section 6.7 – Risques liés aux instruments financiers du Rapport de gestion annuel de 2017.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations de facteurs de marchés externes, comme les taux d'intérêt, les cours de change et les prix des marchandises. Le secteur Postes Canada a un programme de couverture économique qui sert à réduire son exposition aux risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en droits de tirage spéciaux prévues. Ces contrats à terme n'ont pas été désignés en tant qu'instruments de couverture aux fins de comptabilité. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de marché au cours du premier trimestre de 2018. D'autres renseignements sur le risque de change sont donnés à la note 11 – Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2018 et à la note 19 – Instruments financiers et gestion des risques afférente aux états financiers consolidés de 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière dû à l'incapacité de la contrepartie à respecter ses obligations contractuelles. Le risque de crédit découle des placements dans des sociétés et des institutions financières, ainsi que du crédit consenti aux clients grossistes et commerciaux, notamment les créances impayées. Les ventes aux consommateurs sont réglées en argent comptant ou à l'aide de cartes de crédit reconnues. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de crédit au cours du premier trimestre de 2018. D'autres renseignements sur le risque de crédit sont donnés à la note 19 – Instruments financiers et gestion des risques afférente aux états financiers consolidés de 2017.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court le Groupe d'entreprises de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le risque de liquidité est géré en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, en maintenant des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de liquidité au cours du premier trimestre de 2018. D'autres renseignements sur le risque de liquidité sont donnés à la note 11 – Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2018 et à la note 19 – Instruments financiers et gestion des risques afférente aux états financiers consolidés de 2017.

6.8 Obligations contractuelles et engagements

Les obligations contractuelles et les engagements sont expliqués à la section 6.8 – Obligations contractuelles et engagements du Rapport de gestion annuel de 2017. Aucun changement important en ce qui a trait aux obligations contractuelles et aux engagements n'est survenu au cours du premier trimestre de 2018.

6.9 Transactions avec des parties liées

La Société réalise différentes transactions avec des parties liées, tant dans le cours normal de ses activités que dans le but d'appuyer les politiques publiques du gouvernement du Canada. Ces transactions ne diffèrent pas de façon importante de celles décrites à la section 6.9 – Transactions avec des parties liées du Rapport de gestion annuel de 2017. D'autres renseignements à ce sujet sont donnés à la note 14 – Transactions avec des parties liées afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2018 et à la note 24 – Transactions avec des parties liées afférente aux états financiers consolidés de 2017.

6.10 Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont décrits à la note 10 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2018 et à la note 16 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés de 2017.

7 Évolution de la situation financière

Examen des changements importants en matière d'actifs et de passifs entre le 31 mars 2018 et le 31 décembre 2017

(en millions de dollars)

ACTIF	31 mars 2018	31 déc. 2017 ¹	Écart	%	Explication
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 387	1 503	(116)	(7,7)	Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 10.
Titres négociables	1 123	821	302	36,8	L'écart est principalement attribuable au moment de l'acquisition de placements à court terme.
Clients et autres débiteurs	911	946	(35)	(3,6)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des créances clients du fait des ventes plus élevées en décembre 2017.
Autres actifs	134	126	8	5,8	L'écart est principalement attribuable à la hausse des acomptes provisionnels de 2018 pour le secteur Postes Canada.
Total des actifs courants	3 555	3 396	159	4,7	
Immobilisations corporelles	2 584	2 627	(43)	(1,7)	L'écart est principalement attribuable au fait que l'amortissement dépasse les acquisitions pour les secteurs Postes Canada et Purolator.
Immobilisations incorporelles	118	119	(1)	(1,4)	Il n'y a aucun écart important.
Titres réservés	526	526	–	0,0	Il n'y a aucun écart important.
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	97	116	(19)	(16,0)	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation de la charge au titre des avantages du personnel, en grande partie du fait de la diminution du taux d'actualisation en 2017, ce qui avait été en partie contrebalancé par les rendements positifs des actifs en 2017, lesquels ont servi à calculer les coûts de ces régimes en 2018.
Actifs d'impôt différé	1 581	1 568	13	0,8	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des différences temporaires liées au Régime de pension agréé et aux autres avantages postérieurs à l'emploi de Postes Canada.
Écart d'acquisition	130	130	–	–	Il n'y a aucun écart.
Autres actifs	54	7	47	–	L'écart est principalement attribuable à une créance à long terme découlant d'un changement dans le calendrier de paiement des employés du STTP.
Total des actifs non courants	5 090	5 093	(3)	(0,1)	
Total des actifs	8 645	8 489	156	1,8	

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

(en millions de dollars)

PASSIF	31 mars 2018	31 déc. 2017 ¹	Écart	%	Explication
Fournisseurs et autres créditeurs	496	583	(87)	(14,9)	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des charges pendant la période de pointe au dernier trimestre de 2017.
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	740	600	140	23,1	L'écart est principalement attribuable au calendrier des paiements au titre des retenues obligatoires et à l'augmentation des salaires à verser pour le secteur Postes Canada.
Provisions	81	77	4	4,5	Il n'y a aucun écart important.
Impôts à payer	–	38	(38)	–	L'écart est principalement attribuable au paiement d'une charge d'impôt pour le secteur Postes Canada.
Produits reportés	136	138	(2)	(1,0)	Il n'y a aucun écart important.
Prêts et emprunts	14	13	1	13,0	Il n'y a aucun écart important.
Passifs au titre des autres avantages à long terme	63	63	–	1,4	Il n'y a aucun écart important.
Total des passifs courants	1 530	1 512	18	1,2	
Prêts et emprunts	1 020	1 025	(5)	(0,5)	Il n'y a aucun écart important.
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6 374	6 297	77	1,2	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation de la charge au titre des avantages du personnel, en grande partie du fait de la diminution du taux d'actualisation en 2017, ce qui avait été en partie contrebalancé par les rendements favorables des actifs en 2017, lesquels ont servi à calculer les coûts de ces régimes en 2018.
Autres passifs	26	25	1	0,1	Il n'y a aucun écart important.
Total des passifs non courants	7 420	7 347	73	1,0	
Total des passifs	8 950	8 859	91	1,0	
CAPITAUX PROPRES					
Capital d'apport	1 155	1 155	–	–	Il n'y a aucun écart.
Cumul des autres éléments du résultat global	51	54	(3)	(5,1)	Il n'y a aucun écart important.
Déficit accumulé	(1 545)	(1 611)	66	4,1	L'écart est principalement attribuable au résultat net, surtout celui du secteur Postes Canada.
Capitaux du Canada	(339)	(402)	63	15,8	
Participations ne donnant pas le contrôle	34	32	2	5,4	
Total des capitaux propres	(305)	(370)	65	17,6	
Total des passifs et des capitaux propres	8 645	8 489	156	1,8	

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

8 Revue des activités d'exploitation

Examen détaillé de notre rendement financier

8.1 Résumé des résultats trimestriels

Résultats consolidés par trimestre

Le tableau suivant illustre les résultats consolidés du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes, au quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables (ou commerciaux) et de journées payées, nombre qui peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels. Des jours ouvrables de moins ont pour effet de réduire les produits alors que moins de journées payées diminuent les charges d'exploitation. Le premier trimestre de 2018 compte un jour ouvrable de moins et le même nombre de journées payées que la période correspondante de 2017.

(en millions de dollars)	T1 2018	T4 2017 ¹	T3 2017 ¹	T2 2017 ¹	T1 2017 ¹	T4 2016	T3 2016	T2 2016
Produits d'exploitation	2 162	2 287	1 932	2 028	2 071	2 128	1 758	1 977
Charges d'exploitation	2 061	2 186	1 949	1 955	1 997	2 024	1 776	1 958
Résultat d'exploitation	101	101	(17)	73	74	104	(18)	19
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(5)	(8)	(6)	(7)	(6)	(9)	(7)	(10)
Résultat avant impôt	96	93	(23)	66	68	95	(25)	9
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	22	31	(9)	14	20	19	2	1
Résultat net	74	62	(14)	52	48	76	(27)	8

8.2 Résultats d'exploitation consolidés

Résultats consolidés du premier trimestre de 2018

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017 ¹	Écart	%
Produits d'exploitation	2 162	2 071	91	6,0 ²
Charges d'exploitation	2 061	1 997	64	3,2
Résultat d'exploitation	101	74	27	34,9
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(5)	(6)	1	31,1
Résultat avant impôt	96	68	28	41,6
Charge d'impôt sur le résultat	22	20	2	14,0
Résultat net	74	48	26	52,5
Autres éléments du résultat global	(9)	(316)	307	97,2
Résultat global	65	(268)	333	-

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de 96 millions de dollars pour le premier trimestre de 2018, comparativement à un résultat avant impôt de 68 millions de dollars pour le premier trimestre de 2017. L'amélioration du résultat avant impôt en 2018 est essentiellement attribuable au secteur Postes Canada. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

2. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Produits d'exploitation consolidés

Pour le premier trimestre de 2018, les produits d'exploitation ont augmenté de 91 millions de dollars¹, comparativement au trimestre correspondant de 2017, cette hausse provenant de la croissance des secteurs Postes Canada et Purolator. Pour le secteur Postes Canada, l'essor du secteur Colis a été atténué par l'érosion des volumes du service Poste-lettres^{MC}. Les détails des produits sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

Charges d'exploitation consolidées

Comparativement à la même période de 2017, les charges d'exploitation du premier trimestre de 2018 ont augmenté, soit de 64 millions de dollars¹, ce qui provient surtout de la hausse des charges des secteurs Postes Canada et Purolator en raison principalement de l'accroissement des volumes, des pressions inflationnistes et de l'augmentation du prix du carburant. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

Charge d'impôt sur le résultat consolidé

En comparaison de la période correspondante un an plus tôt, la charge d'impôt sur le résultat consolidé a augmenté de 2 millions de dollars¹ au premier trimestre de 2018. Cette augmentation résulte principalement de la hausse du résultat avant impôt du Groupe d'entreprises.

Autres éléments du résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global consolidé se chiffrent à -9 millions de dollars au premier trimestre de 2018. Les principaux facteurs à l'origine de ce montant négatif sont la comptabilisation de pertes de réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi du fait des rendements des actifs des régimes de retraite qui ont été inférieurs à ceux prévus, facteur atténué par l'augmentation des taux d'actualisation. L'instabilité due aux fluctuations des rendements des placements des régimes de retraite et aux changements apportés aux taux d'actualisation utilisés pour évaluer ces régimes continue d'avoir des répercussions sur les autres éléments du résultat global du Groupe d'entreprises.

8.3 Résultats d'exploitation par secteur

Résultats par secteur – Résultat avant impôt

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017 ¹	Écart ¹	% ¹
Postes Canada	70	50	20	43,0
Purolator	21	14	7	43,4
Logistique	5	4	1	12,7
Autre	–	–	–	–
Groupe d'entreprises de Postes Canada	96	68	28	41,6

Les détails des résultats d'exploitation sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

8.4 Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada dégage un résultat avant impôt de 70 millions de dollars au premier trimestre de 2018, comparativement à 50 millions de dollars pour le premier trimestre de 2017.

Résultats de Postes Canada pour le premier trimestre de 2018

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017 ¹	Écart ¹	% ¹
Produits d'exploitation	1 698	1 646	52	4,8 ²
Charges d'exploitation	1 623	1 590	33	2,0
Résultat d'exploitation	75	56	19	35,8
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(5)	(6)	1	20,8
Résultat avant impôt	70	50	20	43,0
Charge d'impôt sur le résultat	15	14	1	14,5
Résultat net	55	36	19	53,4

Produits d'exploitation

Pour le premier trimestre de 2018, le secteur Postes Canada enregistre des produits d'exploitation de 1 698 millions de dollars, affichant ainsi une hausse de 52 millions de dollars¹, ou 4,8 %^{1,2}, par rapport à la même période de 2017. Cette augmentation résulte surtout de la hausse continue des produits du secteur Colis au premier trimestre de 2018, comparativement à la période correspondante de 2017, atténuée par l'érosion des volumes du service Poste-lettres.

Produits trimestriels par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017 ¹	Écart ¹	% ^{1,2}
Courrier transactionnel	776	822	(46)	(4,1)
Colis	593	483	110	24,6
Marketing direct	273	276	(3)	0,5
Autres produits	56	65	(9)	(11,3)
Total	1 698	1 646	52	4,8

Courrier transactionnel

Les produits générés par le secteur d'activité Courrier transactionnel au premier trimestre de 2018, lesquels se chiffrent à 776 millions de dollars, englobent les trois catégories de produits suivantes : Poste-lettres du régime intérieur (723 millions de dollars), Poste aux lettres de départ (29 millions de dollars) et Poste aux lettres d'arrivée (24 millions de dollars).

Au premier trimestre de 2018, les produits du secteur Courrier transactionnel ont reculé de 46 millions de dollars¹, ou 4,1 %^{1,2}, et ses volumes ont diminué de 50 millions d'articles, ou 4,0 %², par rapport à la même période de 2017. En ce qui concerne le service Poste-lettres du régime intérieur, à savoir la plus importante catégorie, les produits ont reculé de 24 millions de dollars¹, ou 1,6 %^{1,2}, et ses volumes ont diminué de 34 millions d'articles, ou 2,4 %².

Le déclin des volumes est principalement attribuable à l'érosion continue que cause la substitution électronique. La demande de services postaux baisse toujours de manière continue à cause de l'utilisation croissante des solutions de rechange numériques par les ménages et les entreprises, des initiatives instaurées par certains de nos plus grands clients en vue d'imposer des frais pour les documents papier ainsi que de l'environnement hautement concurrentiel.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

2. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Colis

Les produits générés par le secteur Colis, lesquels se chiffrent à 593 millions de dollars au premier trimestre de 2018, englobent les quatre catégories de produits suivantes : colis du régime intérieur (426 millions de dollars), colis de départ (61 millions de dollars), colis d'arrivée (98 millions de dollars) et autres (8 millions de dollars).

Les produits du secteur Colis affichent une hausse de 110 millions de dollars¹, ou 24,6 %^{1,2}, et ses volumes ont augmenté de plus de 17 millions d'articles, ou 33,0 %², par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, catégorie qui est la plus importante, la croissance s'est poursuivie, les produits ayant progressé de 76 millions de dollars¹, ou 23,6 %^{1,2}, et les volumes ayant augmenté de plus de 6 millions d'articles, ou 17,3 %².

La hausse des produits et des volumes provient de l'excellent rendement réalisé auprès de nos principaux clients commerciaux et de notre remarquable performance sur le plan de la livraison, et elle reflète l'essor du marché de l'expédition des commandes du cybercommerce dans le segment entreprise à consommateur, les consommateurs faisant de plus en plus d'achats en ligne. De plus, les colis d'arrivée ont connu une certaine migration en provenance du service Poste aux lettres d'arrivée du secteur Courrier transactionnel en raison de modifications apportées aux procédures internationales.

Marketing direct

Les produits générés par le secteur d'activité Marketing direct, lesquels s'établissent à 273 millions de dollars au premier trimestre de 2018, englobent les quatre catégories de produits suivantes : Courrier personnalisé de Postes Canada^{MC} (131 millions de dollars), Courrier de quartier de Postes Canada^{MC} (96 millions de dollars), Poste-publications^{MC} (38 millions de dollars) et Correspondance-réponse d'affaires^{MC} et autre courrier (8 millions de dollars).

Pour le premier trimestre de 2018, les produits du secteur Marketing direct enregistrent une légère baisse de 3 millions de dollars¹ (hausse de 0,5 %¹ après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux), et les volumes affichent une baisse de 23 millions d'articles, ou 0,5 %², par rapport à la période correspondante de 2017. Les produits du service Courrier de quartier, catégorie la plus importante en matière de volume, sont demeurés stables et les volumes ont diminué légèrement, soit de 7 millions d'articles, par rapport à la période correspondante de 2017. Les baisses subies par les autres catégories proviennent du fait que les clients commerciaux, soit surtout ceux des secteurs des services financiers, de la vente au détail et des télécommunications, réduisent leurs dépenses de marketing et en redirigent une partie vers d'autres médias. Les produits et les volumes du service Poste-publications ont baissé également, à savoir de 1 million de dollars¹, soit 2,5 %^{1,2}, et les volumes ont chuté de 4 millions d'articles, soit 5,1 %², par rapport à la même période de l'exercice précédent, à cause de la baisse du courrier lié aux abonnements à des publications.

Autres produits

Les autres produits se chiffrent à 56 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en baisse de 9 millions de dollars¹, ou 11,3 %^{1,2}, par rapport à ce qu'ils étaient un an plus tôt, baisse qui découle surtout d'une perte de change et de la diminution des produits et services aux consommateurs.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

2. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du secteur Postes Canada se chiffrent à 1 623 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui représente une hausse de 33 millions de dollars¹, ou 2,0 %¹, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017 ¹	Écart ¹	% ¹
Main-d'œuvre	795	788	7	0,9
Avantages du personnel	324	314	10	3,1
Total de la main-d'œuvre et des avantages du personnel	1 119	1 102	17	1,5
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	257	253	4	1,5
Immobilier, installations et entretien	72	66	6	7,2
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	114	108	6	5,9
Total des autres charges d'exploitation	443	427	16	3,5
Amortissement	61	61	–	1,3
Total	1 623	1 590	33	2,0

Main-d'œuvre

Les charges liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 795 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ayant augmenté de 7 millions de dollars¹, soit 0,9 %¹, comparativement à la même période de 2017. Cette variation est principalement attribuable aux hausses salariales.

Avantages du personnel

Les charges au titre des avantages du personnel ont augmenté de 10 millions de dollars¹, ou 3,1 %¹, au premier trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de 2017. L'augmentation des charges résulte principalement de la diminution du taux d'actualisation qui est utilisé pour calculer les coûts des régimes d'avantages en 2018. Cette incidence défavorable a été compensée par les rendements positifs des actifs en 2017, lesquels ont servi à calculer les coûts des régimes d'avantages, et par le profit non récurrent et hors trésorerie de 5 millions de dollars qu'a généré une modification aux régimes en vertu de la plus récente convention conclue avec l'AFPC/SEPC.

Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre

Au premier trimestre de 2018, les charges liées aux services de levée, de traitement et de livraison offerts en sous-traitance dépassent de 4 millions de dollars¹, ou 1,5 %¹, celles de la même période de 2017, ce qui provient surtout de la hausse des charges de transport, des coûts du carburant et des dépenses liées aux véhicules motorisés, ces facteurs étant contrés en partie par la diminution des frais d'entretien du matériel.

Immobilier, installations et entretien

Les charges liées aux installations ont augmenté de 6 millions de dollars¹, ou 7,2 %¹ au premier trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de 2017, en raison surtout de l'augmentation des coûts de réparation et d'entretien des immeubles.

Frais de vente, frais administratifs et autres coûts

Au premier trimestre de 2018, les frais de vente, frais administratifs et autres coûts ont augmenté de 6 millions de dollars¹, soit 5,9 %¹, par rapport au premier trimestre de 2017, et ce, principalement du fait des coûts associés à la remise en état des emplacements de boîtes postales communautaires.

Amortissement

Les charges d'amortissement se chiffrent à 61 millions de dollars au premier trimestre de 2018, soit un montant se rapprochant de celui enregistré un an plus tôt.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

8.5 Secteur Purolator

Le secteur Purolator dégage un résultat net de 15 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui constitue une amélioration de 6 millions de dollars¹, ou 59,6 %¹, comparativement à la même période de 2017.

Résultats de Purolator pour le premier trimestre de 2018

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017 ¹	Écart ¹	% ¹
Produits d'exploitation	418	383	35	10,9 ²
Charges d'exploitation	397	369	28	8,1
Résultat d'exploitation	21	14	7	36,6
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	–	–	–	–
Résultat avant impôt	21	14	7	43,4
Charge d'impôt sur le résultat	6	5	1	12,3
Résultat net	15	9	6	59,6

Produits d'exploitation

Purolator enregistre des produits d'exploitation de 418 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui représente une hausse de 35 millions de dollars¹, ou 10,9 %^{1,2}, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par l'accroissement des volumes provenant des clients actuels ainsi que des nouveaux clients au premier trimestre de 2018.

Charges d'exploitation

Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se situe à 200 millions de dollars au premier trimestre de 2018. Comparativement à la même période de 2017, l'augmentation de 7 millions de dollars¹, ou 3,9 %¹, dans le premier trimestre de 2018 est imputable à l'essor des activités.

Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre s'établit à 197 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui représente une hausse de 21 millions de dollars¹, soit 12,6 %¹, comparativement à la même période de 2017. Cette hausse s'explique surtout par la croissance des activités et l'augmentation des coûts du carburant.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

2. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

8.6 Secteur Logistique

Le secteur Logistique comporte les résultats financiers de SCI. L'apport du secteur Logistique au résultat net consolidé du premier trimestre de 2018 se chiffre à 4 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 12,9 %¹ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats du secteur Logistique pour le premier trimestre de 2018

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017 ¹	Écart ¹	% ¹
Produits d'exploitation	71	64	7	12,4 ²
Charges d'exploitation	66	60	6	10,6
Résultat d'exploitation	5	4	1	10,9
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	–	–	–	–
Résultat avant impôt	5	4	1	12,7
Charge d'impôt sur le résultat	1	1	–	12,2
Résultat net	4	3	1	12,9

Produits d'exploitation

SCI inscrit des produits d'exploitation de 71 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en hausse de 7 millions de dollars¹, ou 12,4 %^{1,2}, par rapport à la période correspondante de 2017. Cette hausse résulte principalement de l'accroissement des volumes et des nouveaux clients au premier trimestre de 2018.

Charges d'exploitation

Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se chiffre à 36 millions de dollars au premier trimestre de 2018, dépassant ainsi de 4 millions de dollars¹, soit 13,7 %¹, celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation provient surtout de la croissance des volumes et des nouveaux clients au premier trimestre de 2018.

Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre se situe à 30 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui correspond à une augmentation de 2 millions de dollars¹, soit 7,0 %¹, comparativement au même trimestre de 2017, augmentation qui résulte surtout de l'essor provenant des clients actuels ainsi que des nouveaux clients au premier trimestre de 2018.

8.7 Résultats consolidés par rapport au plan

Bien qu'un plan d'entreprise provisoire ait été présenté à la ministre responsable de la Société canadienne des postes pour 2018 à 2022, celui-ci n'a pas été soumis à l'approbation du gouverneur en conseil étant donné l'examen de Postes Canada que le gouvernement du Canada menait alors. Le plan d'entreprise pour 2019 à 2023 sera élaboré au cours des prochains mois et présenté à l'automne, suivant le processus habituel et conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

2. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Examen des estimations comptables critiques et des changements de méthodes comptables en 2018 et dans les exercices ultérieurs

9.1 Estimations comptables critiques et incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, estimations et hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, estimations et hypothèses ainsi que d'autres estimations et hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures.

Les estimations comptables critiques du Groupe d'entreprises demeurent essentiellement inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent. D'autres renseignements sur ces estimations sont présentés dans le Rapport de gestion annuel de 2017 et à la note 4 – Estimations et jugements comptables critiques afférente aux états financiers consolidés de 2017, qui figurent tous deux dans le *Rapport annuel 2017 de la Société canadienne des postes*.

9.2 Prises de position en comptabilité

a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations adoptées

L'International Accounting Standards Board (IASB) et l'IFRS Interpretations Committee ont publié des prises de position dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les normes décrites ci-après ont été adoptées par le Groupe d'entreprises le 1^{er} janvier 2018.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15) • L'IASB a publié l'IFRS 15, qui fournit un cadre remplaçant les lignes directrices existantes sur la comptabilisation des produits contenues dans les IFRS. La norme contient un seul modèle visant les contrats avec les clients et deux approches de comptabilisation des produits, soit à un moment précis ou de manière continue. Le modèle comporte une analyse en cinq étapes des transactions, en fonction des contrats, afin de déterminer si des produits doivent être comptabilisés, le montant concerné et le moment de la comptabilisation. La norme établit de nouvelles estimations et des seuils relatifs au jugement, qui affectent le montant ou la date de comptabilisation des produits. L'IFRS 15 a été appliquée rétrospectivement aux présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément aux dispositions transitoires. Comme celles-ci l'exigent, une explication est fournie ci-après pour chaque poste des états financiers de la période comparative dont le montant a été touché par le retraitement.

L'IFRS 15 stipule que les coûts marginaux d'obtention de contrats générateurs de produits doivent être inscrits à l'actif et inscrits en charges au moment de la comptabilisation des produits connexes. Le Groupe d'entreprises a déterminé que certains frais et droits payés à ses revendeurs étaient des coûts de contrats. Compte tenu de la courte durée du cycle de livraison, cette période est inférieure à un an et satisfait donc aux critères d'application d'une mesure de simplification permettant de passer ces coûts en charges directement dans les coûts d'exploitation, plutôt que de les inscrire à l'actif d'abord. De plus, certains de ces coûts de contrats, qui étaient auparavant portés en diminution des produits, ont été reclassés dans les charges d'exploitation, puisque le Groupe d'entreprises est considéré comme agissant pour son propre compte dans ces transactions. Par conséquent, les produits et les charges d'exploitation ont augmenté respectivement de 20 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment pour la période de 13 semaines close le 1^{er} avril 2017, ce qui n'a eu aucune répercussion sur le résultat net.

Par ailleurs, l'IFRS 15 fournit des indications plus claires quant à la façon d'évaluer le degré d'avancement d'un contrat. Dans le cas d'un service offert au besoin pendant la durée d'un contrat tel le réacheminement du courrier, dont le client tire des avantages sur toute la durée du contrat, le Groupe d'entreprises a déterminé qu'il était pertinent d'avoir recours à une méthode d'évaluation fondée sur le temps écoulé. Par conséquent, les actifs d'impôt différé, les produits différés et le déficit accumulé ont augmenté respectivement de 7 millions de dollars, de 28 millions de dollars et de 21 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 1^{er} janvier 2017 et ont augmenté respectivement de 8 millions de dollars, de 30 millions de dollars et de 22 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 31 décembre 2017. Les produits et la charge d'impôt sur le résultat ont augmenté respectivement de 3 millions de dollars et de 1 million de dollars par rapport aux montants présentés précédemment pour la période de 13 semaines close le 1^{er} avril 2017.

De plus, aux termes de l'IFRS 15, la comptabilisation des produits doit se faire au fur et à mesure du transfert du contrôle au client, plutôt qu'à un moment précis, ce qui a pour effet de devancer la comptabilisation des produits tirés de la livraison d'articles Poste-lettres^{MC}, de marketing direct et de colis. En conséquence, les actifs d'impôt différé, les produits différés et le déficit accumulé ont diminué respectivement de 1 million de dollars, de 2 millions de dollars et de 1 million de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 1^{er} janvier 2017 et ont diminué respectivement de 2 millions de dollars, de 6 millions de dollars et de 6 millions de dollars, tandis que les clients et autres débiteurs ont augmenté de 2 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 31 décembre 2017.

Le tableau qui suit présente l'incidence globale de ces changements sur les montants des périodes comparatives :

État consolidé de la situation financière

(en millions de dollars)

	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
Au 1^{er} janvier 2017			
Actifs d'impôt différé	1 384 \$	6 \$	1 390 \$
Produits différés	115 \$	26 \$	141 \$
Déficit accumulé	(1 530) \$	(20) \$	(1 550) \$

État consolidé de la situation financière

(en millions de dollars)

	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
Au 31 décembre 2017			
Clients et autres débiteurs	944 \$	2 \$	946 \$
Actifs d'impôt différé	1 562 \$	6 \$	1 568 \$
Produits différés	114 \$	24 \$	138 \$
Déficit accumulé	(1 595) \$	(16) \$	(1 611) \$

État consolidé du résultat global

(en millions de dollars)

	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
Pour la période de 13 semaines close le 1^{er} avril 2017			
Produits d'exploitation	2 048 \$	23 \$	2 071 \$
Total des charges d'exploitation	1 977 \$	20 \$	1 997 \$
Charge d'impôt sur le résultat	19 \$	1 \$	20 \$
Résultat net	46 \$	2 \$	48 \$

IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9) • L'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, rassemblant les phases de classement et d'évaluation, de perte de valeur et de comptabilité de couverture du projet afin de remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Le Groupe d'entreprises, qui a appliqué l'IFRS 9 rétrospectivement avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2018, a relevé des différences ayant une incidence sur le classement et l'évaluation ultérieure des équivalents de trésorerie et des titres négociables précédemment classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net. En vertu de la nouvelle norme, ces actifs financiers sont classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. De plus, conformément à la norme, une entité doit évaluer et comptabiliser les pertes de valeur attendues sur tous les actifs financiers. La Société utilise la méthode de la probabilité de défaut, ajustée pour tenir compte d'informations prospectives (tels les écarts de taux des obligations), pour estimer le montant des pertes futures sur ses équivalents de trésorerie, ses titres négociables et ses titres réservés, puisque ces placements répondent aux critères d'application de la mesure de simplification prévue dans les cas où le risque de crédit est faible. Dans l'ensemble, l'adoption de l'IFRS 9 n'a entraîné aucun ajustement important des montants présentés ou précédemment présentés.

b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Ni l'IASB ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations pouvant avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises au cours du trimestre écoulé. Les normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur sont présentées à la note 5 b) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le Groupe d'entreprises a accompli les progrès suivants en vue de la mise en œuvre de ces normes à venir :

IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16) • L'IASB a publié l'IFRS 16, mettant ainsi la touche finale à son projet d'amélioration de l'information financière à fournir en matière de contrats de location. Cette nouvelle norme, qui remplacera l'IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, de même que les informations à fournir à leur sujet, et ce, pour les parties à un contrat. Pour les preneurs, l'IFRS 16 élimine l'exigence de classement des contrats de location en contrats de location-financement ou en contrats de location simple énoncée dans l'IAS 17 et exige la comptabilisation des actifs et des passifs liés à tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. L'IFRS 16 reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, conservant l'exigence de classement des contrats de location en contrats de location-financement ou en contrats de location simple et l'exigence de comptabilisation des contrats de location selon leur classement. Le Groupe d'entreprises, qui adoptera l'IFRS 16 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, entend appliquer la méthode rétrospective intégrale.

Le Groupe d'entreprises poursuit son analyse de l'IFRS 16 et de ses répercussions, tout en continuant d'accomplir des progrès au chapitre de la mise en œuvre d'un nouveau logiciel comptable destiné aux contrats de location. Compte tenu des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et de l'obligation locative connexe visant de nombreux contrats de location, l'incidence de cette nouvelle norme sur l'état consolidé de la situation financière devrait être importante. Sur le plan quantitatif, son incidence sur l'état consolidé du résultat global sera moindre, quoique l'adoption de cette norme entraîne le transfert de certains coûts des charges d'exploitation vers les charges liées aux activités de financement, puisque la charge locative actuelle sera remplacée par des charges d'amortissement et d'intérêts liées aux actifs au titre du droit d'utilisation. De plus, les preneurs devront réapprécier l'obligation locative à la survenance de certains événements (p. ex., en cas de changement dans la durée du contrat de location ou dans les paiements futurs au titre de la location découlant du renouvellement ou de la prorogation d'un contrat de location). En général, le preneur portera le montant de la réévaluation de l'obligation locative en ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Par ailleurs, les informations à fournir par les preneurs et les bailleurs en vertu de l'IFRS 16 doivent être plus détaillées. Le Groupe d'entreprises présentera de plus amples renseignements à ce sujet, dont les incidences financières quantitatives estimées, dès qu'ils seront disponibles.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Il lui incombe également d'effectuer les contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives et de veiller à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

La présidente du conseil d'administration et
présidente-directrice générale par intérim,



Le 24 mai 2018

Le chef des finances,



État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière

Aux (non audité – en millions de dollars canadiens)	Notes	31 mars 2018	31 décembre 2017 (retraité – note 3)	1^{er} janvier 2017 (retraité – note 3)
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 387 \$	1 503 \$	849 \$
Titres négociables		1 123	821	1 038
Clients et autres débiteurs		911	946	829
Autres actifs	4	134	126	110
Total des actifs courants		3 555	3 396	2 826
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles	5	2 584	2 627	2 672
Immobilisations incorporelles	5	118	119	117
Titres réservés		526	526	523
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	6	97	116	135
Actifs d'impôt différé		1 581	1 568	1 390
Écart d'acquisition		130	130	130
Autres actifs		54	7	5
Total des actifs non courants		5 090	5 093	4 972
Total des actifs		8 645 \$	8 489 \$	7 798 \$
Passifs et capitaux propres				
Passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs		496 \$	583 \$	548 \$
Salaires et avantages à payer et provisions connexes		740	600	487
Provisions		81	77	70
Impôts à payer		–	38	3
Produits différés		136	138	141
Prêts et emprunts		14	13	22
Passifs au titre des autres avantages à long terme	6	63	63	62
Total des passifs courants		1 530	1 512	1 333
Passifs non courants				
Prêts et emprunts		1 020	1 025	1 037
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	6 374	6 297	5 726
Autres passifs		26	25	26
Total des passifs non courants		7 420	7 347	6 789
Total des passifs		8 950	8 859	8 122
Capitaux propres				
Capital d'apport		1 155	1 155	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global	8	51	54	44
Déficit accumulé		(1 545)	(1 611)	(1 550)
Capitaux du Canada		(339)	(402)	(351)
Participations ne donnant pas le contrôle		34	32	27
Total des capitaux propres		(305)	(370)	(324)
Total des passifs et des capitaux propres		8 645 \$	8 489 \$	7 798 \$
Passifs éventuels	10			

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global

Périodes de 13 semaines closes les (non audité – en millions de dollars canadiens)	Notes	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017 (retraité – note 3)
Produits d'exploitation	15	2 162 \$	2 071 \$
Charges d'exploitation			
Main-d'œuvre		1 006	985
Avantages du personnel	6	379	370
		1 385	1 355
Autres charges d'exploitation	12	595	567
Amortissement	5	81	75
Total des charges d'exploitation		2 061	1 997
Résultat d'exploitation		101	74
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement			
Produits de placement et autres produits	13	8	5
Charges financières et autres charges	13	(13)	(11)
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement		(5)	(6)
Résultat avant impôt		96	68
Charge d'impôt sur le résultat	7	22	20
Résultat net		74 \$	48 \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers	8	(3) \$	3 \$
Écart de conversion	8	–	–
Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net			
Réévaluations des régimes à prestations définies	8	(6)	(319)
Autres éléments du résultat global		(9)	(316)
Résultat global		65 \$	(268) \$
Résultat net attribuable au (aux) :			
Gouvernement du Canada		73 \$	47 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1
		74 \$	48 \$
Résultat global attribuable au (aux) :			
Gouvernement du Canada		63 \$	(267) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		2	(1)
		65 \$	(268) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

Période de 13 semaines close le 31 mars 2018 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2017	1 155 \$	54 \$	(1 595) \$	(386) \$	32 \$	(354) \$
Incidence de l'adoption des nouvelles normes (note 3)	-	-	(16)	(16)	-	(16)
Solde retraité au 31 décembre 2017	1 155 \$	54 \$	(1 611) \$	(402) \$	32 \$	(370) \$
Résultat net	-	-	73	73	1	74
Autres éléments du résultat global (note 8)	-	(3)	(7)	(10)	1	(9)
Résultat global	-	(3)	66	63	2	65
Solde au 31 mars 2018	1 155 \$	51 \$	(1 545) \$	(339) \$	34 \$	(305) \$

Période de 13 semaines close le 1^{er} avril 2017 (non audité – en millions de dollars canadiens) (retraité – note 3)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2016	1 155 \$	44 \$	(1 530) \$	(331) \$	27 \$	(304) \$
Incidence de l'adoption des nouvelles normes (note 3)	-	-	(20)	(20)	-	(20)
Solde retraité au 1^{er} janvier 2017	1 155 \$	44 \$	(1 550) \$	(351) \$	27 \$	(324) \$
Résultat net	-	-	47	47	1	48
Autres éléments du résultat global (note 8)	-	3	(317)	(314)	(2)	(316)
Résultat global	-	3	(270)	(267)	(1)	(268)
Solde au 1^{er} avril 2017	1 155 \$	47 \$	(1 820) \$	(618) \$	26 \$	(592) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie

Périodes de 13 semaines closes les
(non audité – en millions de dollars canadiens)

Notes 31 mars 2018

1^{er} avril 2017
(retraité – note 3)

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Résultat net		74 \$	48 \$
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Amortissement	5	81	75
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	226	216
Paievements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	(138)	(136)
Perte sur la vente d'immobilisations		1	–
Charge d'impôt sur le résultat	7	22	20
Charges d'intérêts nettes	13	1	6
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation :			
Diminution des clients et autres débiteurs		35	46
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs		(76)	(94)
Augmentation des salaires et avantages à payer et provisions connexes		140	50
Augmentation des provisions		3	8
Augmentation nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation		(3)	(20)
Autres produits sans effet sur la trésorerie, montant net		(6)	(7)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant intérêts et impôt		360	212
Intérêts perçus		9	7
Intérêts payés		(21)	(22)
Impôts payés		(78)	(32)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		270	165

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Acquisition de titres		(553)	(415)
Produit de la vente de titres		250	552
Acquisition d'immobilisations		(37)	(19)
Augmentation des créances à long terme		(45)	–
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement		(385)	118

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Paievements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement		(3)	(6)
Autres activités de financement, montant net		1	–
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(2)	(6)

(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		1 503	849
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		1	(1)

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		1 387 \$	1 125 \$
---	--	-----------------	-----------------

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2018
(non audités – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Constitution, activités et instructions

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de livraison de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays ainsi qu'entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi sur la Société canadienne des postes* donne à la Société l'exclusivité (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres, et de leur livraison aux destinataires au Canada.

En décembre 2006, la Société a reçu des instructions en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à savoir rétablir et conserver son service de livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins qu'elle desservait le 1^{er} septembre 2005, tout en respectant les lois applicables. La Société a terminé, à la fin de 2013, l'évaluation des risques pour la sécurité que posait la livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins. Les mesures correctives nécessaires ont été mises en œuvre tout au long de l'évaluation.

La Société est assujettie à une directive reçue en décembre 2013 et à une directive ultérieure connexe reçue en juin 2016 en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui enjoignant d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor avant d'établir les conditions d'emploi de ses employés non syndiqués qui ne sont pas nommés par le gouverneur en conseil.

En juillet 2015, la Société a reçu une ordonnance, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui enjoignant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales et de rendre compte de la mise en œuvre de ces instructions dans son prochain plan d'entreprise. La Société se penche actuellement sur ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements afin de les harmoniser avec celles du Conseil du Trésor. La Société est également en train d'établir les détails des procédés administratifs et des exigences système aux fins de la mise en œuvre d'une solution globale qui permettra d'assurer l'observation des directives en matière de voyages, les règles de bonne gouvernance ainsi que les gains d'efficacité nécessaires pour remplir son mandat commercial et de base. La Société prévoit parvenir à se conformer pleinement à ces exigences en 2018.

2. Règles de présentation

Déclaration de conformité • La Société a établi ses états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux dispositions de cette norme, les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées et en vigueur à la date de clôture. Le Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires et en a autorisé la publication le 24 mai 2018.

Règles de présentation • Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour les cas autorisés par les IFRS et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de l'exercice de la Société, qui est le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile. De fait, les trimestres financiers de la Société ont 13 semaines. Les montants sont présentés en millions, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation • Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Caractère saisonnier des activités • Le volume des opérations consolidées de la Société varie au cours d'un même exercice : les pics de demande ayant lieu pendant les Fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les opérations consolidées prennent en compte des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en fonction des fluctuations de la demande de services.

Principales méthodes comptables • Les principales méthodes comptables utilisées pour les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentées à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018, dont il est question à la note 3 afférente aux présents états financiers consolidés résumés intermédiaires. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

Méthode de consolidation • Les états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les comptes de la Société et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCL inc. (SCL) et Innovapost Inc. (Innovaposte). La Société, Purolator, SCL et Innovapost sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises.

Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations • L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures. Les jugements critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont présentés dans la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

3. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées

a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations adoptées

L'International Accounting Standards Board (IASB) et l'IFRS Interpretations Committee ont publié des prises de position dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les normes décrites ci-après ont été adoptées par le Groupe d'entreprises le 1^{er} janvier 2018.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15) • L'IASB a publié l'IFRS 15, qui fournit un cadre remplaçant les lignes directrices existantes sur la comptabilisation des produits contenues dans les IFRS. La norme contient un seul modèle visant les contrats avec les clients et deux approches de comptabilisation des produits, soit à un moment précis ou de manière continue. Le modèle comporte une analyse en cinq étapes des transactions, en fonction des contrats, afin de déterminer si des produits doivent être comptabilisés, le montant concerné et le moment de la comptabilisation. La norme établit de nouvelles estimations et des seuils relatifs au jugement qui pourraient se répercuter sur le montant ou la date de comptabilisation des produits. L'IFRS 15 a été appliquée rétrospectivement aux présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément aux dispositions transitoires. Comme celles-ci l'exigent, une explication est fournie ci-après pour chaque poste des états financiers de la période comparative dont le montant a été touché par le retraitement.

L'IFRS 15 stipule que les coûts marginaux d'obtention de contrats générateurs de produits doivent être inscrits à l'actif et inscrits en charges au moment de la comptabilisation des produits connexes. Le Groupe d'entreprises a déterminé que certains frais et droits payés à ses revendeurs étaient des coûts de contrats. Compte tenu de la courte durée du cycle de livraison, cette période est inférieure à un an et satisfait donc aux critères d'application d'une mesure de simplification permettant de passer ces coûts en charges directement dans les coûts d'exploitation, plutôt que de les inscrire à l'actif d'abord. De plus, certains de ces coûts de contrats, qui étaient auparavant portés en diminution des produits, ont été reclassés dans les charges d'exploitation, puisque le Groupe d'entreprises est considéré comme agissant pour son propre compte dans ces transactions. Par conséquent, les produits et les charges d'exploitation ont augmenté respectivement de 20 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment pour la période de 13 semaines close le 1^{er} avril 2017, ce qui n'a eu aucune répercussion sur le résultat net.

Par ailleurs, l'IFRS 15 fournit des indications plus claires quant à la façon d'évaluer le degré d'avancement d'un contrat. Dans le cas d'un service offert au besoin pendant la durée d'un contrat tel le réacheminement du courrier, dont le client tire des avantages sur toute la durée du contrat, le Groupe d'entreprises a déterminé qu'il était pertinent d'avoir recours à une méthode d'évaluation fondée sur le temps écoulé. Par conséquent, les actifs d'impôt différé, les produits différés et le déficit accumulé ont augmenté respectivement de 7 millions de dollars, de 28 millions de dollars et de 21 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 1^{er} janvier 2017 et ont augmenté respectivement de 8 millions de dollars, de 30 millions de dollars et de 22 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 31 décembre 2017. Les produits et la charge d'impôt sur le résultat ont augmenté respectivement de 3 millions de dollars et de 1 million de dollars par rapport aux montants présentés précédemment pour la période de 13 semaines close le 1^{er} avril 2017.

De plus, aux termes de l'IFRS 15, la comptabilisation des produits doit se faire au fur et à mesure du transfert du contrôle au client, plutôt qu'à un moment précis, ce qui a pour effet de devancer la comptabilisation des produits tirés de la livraison d'articles Poste-lettres^{MC}, de marketing direct et de colis. En conséquence, les actifs d'impôt différé, les produits différés et le déficit accumulé ont diminué respectivement de 1 million de dollars, de 2 millions de dollars et de 1 million de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 1^{er} janvier 2017 et ont diminué respectivement de 2 millions de dollars, de 6 millions de dollars et de 6 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 31 décembre 2017, alors que les clients et autres débiteurs ont augmenté de 2 millions de dollars par rapport aux montants présentés pour la même période.

Le tableau qui suit présente l'incidence globale de ces changements sur les montants des périodes comparatives :

État consolidé de la situation financière

	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
Au 1^{er} janvier 2017			
Actifs d'impôt différé	1 384 \$	6 \$	1 390 \$
Produits différés	115 \$	26 \$	141 \$
Déficit accumulé	(1 530) \$	(20) \$	(1 550) \$

État consolidé de la situation financière

	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
Au 31 décembre 2017			
Clients et autres débiteurs	944 \$	2 \$	946 \$
Actifs d'impôt différé	1 562 \$	6 \$	1 568 \$
Produits différés	114 \$	24 \$	138 \$
Déficit accumulé	(1 595) \$	(16) \$	(1 611) \$

État consolidé du résultat global

	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
Pour la période de 13 semaines close le 1^{er} avril 2017			
Produits d'exploitation	2 048 \$	23 \$	2 071 \$
Total des charges d'exploitation	1 977 \$	20 \$	1 997 \$
Charge d'impôt sur le résultat	19 \$	1 \$	20 \$
Résultat net	46 \$	2 \$	48 \$

IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9) • L'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, rassemblant les phases de classement et d'évaluation, de perte de valeur et de comptabilité de couverture du projet afin de remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Le Groupe d'entreprises, qui a appliqué l'IFRS 9 rétrospectivement avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2018, a relevé des différences ayant une incidence sur le classement et l'évaluation ultérieure des équivalents de trésorerie et des titres négociables auparavant classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net. En vertu de la nouvelle norme, ces actifs financiers sont classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. De plus, conformément à la norme, une entité doit évaluer et comptabiliser les pertes de valeur attendues sur tous les actifs financiers. La Société utilise la méthode de la probabilité de défaut, ajustée pour tenir compte d'informations prospectives (tels les écarts de taux des obligations), pour estimer le montant des pertes futures sur ses équivalents de trésorerie, ses titres négociables et ses titres réservés, puisque ces placements répondent aux critères d'application de la mesure de simplification prévue dans les cas où le risque de crédit est faible. Dans l'ensemble, l'adoption de l'IFRS 9 n'a entraîné aucun ajustement important des montants présentés ou précédemment présentés.

(b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Au cours du trimestre écoulé, ni l'IASB ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations pouvant avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises. Les normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur sont présentées à la note 5 b) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le Groupe d'entreprises a accompli les progrès suivants en vue de la mise en œuvre de ces normes à venir :

IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16) • L'IASB a publié l'IFRS 16, mettant ainsi la touche finale à son projet d'amélioration de l'information financière à fournir en matière de contrats de location. Cette nouvelle norme, qui remplacera l'IAS 17, *Contrats de location (IAS 17)*, énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, de même que les informations à fournir à leur sujet, et ce, pour les parties à un contrat. Pour les preneurs, l'IFRS 16 élimine l'exigence de classement des contrats de location en contrats de location-financement ou en contrats de location simple énoncée dans l'IAS 17 et exige la comptabilisation des actifs et des passifs liés à tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. L'IFRS 16 reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, conservant l'exigence de classement des contrats de location en contrats de location-financement ou en contrats de location simple et l'exigence de comptabilisation des contrats de location selon leur classement. Le Groupe d'entreprises, qui adoptera l'IFRS 16 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, entend appliquer la méthode rétrospective intégrale.

Le Groupe d'entreprises poursuit son analyse de l'IFRS 16 et de ses répercussions, tout en continuant d'accomplir des progrès au chapitre de la mise en œuvre d'un nouveau logiciel comptable destiné aux contrats de location. Compte tenu des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et de l'obligation locative connexe visant de nombreux contrats de location, l'incidence de cette nouvelle norme sur l'état consolidé de la situation financière devrait être importante. Sur le plan quantitatif, son incidence sur l'état consolidé du résultat global sera moindre, quoique l'adoption de cette norme entraînera le transfert de certains coûts des charges d'exploitation vers les charges liées aux activités de financement, puisque la charge locative actuelle sera remplacée par des charges d'amortissement et d'intérêts liées aux actifs au titre du droit d'utilisation. De plus, les preneurs devront réapprécier l'obligation locative à la survenance de certains événements (p. ex., en cas de changement dans la durée du contrat de location ou dans les paiements futurs au titre de la location découlant du renouvellement ou de la prorogation d'un contrat de location). En général, le preneur portera le montant de la réévaluation de l'obligation locative en ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Par ailleurs, les informations à fournir par les preneurs et les bailleurs en vertu de l'IFRS 16 sont plus détaillées. Le Groupe d'entreprises présentera de plus amples renseignements à ce sujet, dont les incidences financières quantitatives estimées, dès qu'ils seront disponibles.

4. Autres actifs courants

Aux	31 mars 2018	31 décembre 2017
Impôt à recevoir	8 \$	– \$
Charges payées d'avance	94	94
Actifs détenus en vue de la vente	32	32
Total des autres actifs courants	134 \$	126 \$

Au 31 mars 2018, la totalité des propriétés classées comme étant détenues en vue de la vente concerne le secteur Postes Canada. On prévoit que le produit de la vente de ces biens permettra de recouvrer entièrement leur valeur comptable.

5. Immobilisations

a) Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Véhicules	Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Autre matériel	Actifs en cours de développement	Total
Coût									
Solde au 31 décembre 2017	331 \$	2 082 \$	305 \$	1 267 \$	581 \$	324 \$	993 \$	79 \$	5 962 \$
Entrées	–	3	3	2	–	3	–	17	28
Mises hors service	–	–	–	(3)	(1)	–	(1)	–	(5)
Transferts	–	10	–	1	4	1	7	(23)	–
Solde au 31 mars 2018	331 \$	2 095 \$	308 \$	1 267 \$	584 \$	328 \$	999 \$	73 \$	5 985 \$
Cumul des amortissements									
Solde au 31 décembre 2017	– \$	1 113 \$	231 \$	786 \$	395 \$	263 \$	547 \$	– \$	3 335 \$
Amortissement	–	20	3	18	13	5	12	–	71
Mises hors service	–	–	–	(3)	(1)	–	(1)	–	(5)
Solde au 31 mars 2018	– \$	1 133 \$	234 \$	801 \$	407 \$	268 \$	558 \$	– \$	3 401 \$
Valeurs comptables									
31 décembre 2017	331 \$	969 \$	74 \$	481 \$	186 \$	61 \$	446 \$	79 \$	2 627 \$
31 mars 2018	331 \$	962 \$	74 \$	466 \$	177 \$	60 \$	441 \$	73 \$	2 584 \$

b) Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de service et relations clients	Total
Coût				
Solde au 31 décembre 2017	767 \$	31 \$	23 \$	821 \$
Entrées	1	8	-	9
Transferts	3	(3)	-	-
Solde au 31 mars 2018	771 \$	36 \$	23 \$	830 \$
Cumul des amortissements				
Solde au 31 décembre 2017	680 \$	- \$	22 \$	702 \$
Amortissement	10	-	-	10
Solde au 31 mars 2018	690 \$	- \$	22 \$	712 \$
Valeurs comptables				
31 décembre 2017	87 \$	31 \$	1 \$	119 \$
31 mars 2018	81 \$	36 \$	1 \$	118 \$

6. Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme

a) Passif net au titre des prestations définies

Le passif net au titre des prestations définies comptabilisé et présenté à l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière se présente comme suit :

Aux	31 mars 2018	31 décembre 2017
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	97 \$	116 \$
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite	2 560 \$	2 441 \$
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	3 877	3 919
Total des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6 437 \$	6 360 \$
Partie courante des passifs au titre des autres avantages à long terme	63 \$	63 \$
Partie non courante des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6 374 \$	6 297 \$

b) Coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies

Les composantes du coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies comptabilisées à l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat global se présentent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	31 mars 2018			1 ^{er} avril 2017		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	138 \$	28 \$	166 \$	125 \$	26 \$	151 \$
Coût financier	256	35	291	263	36	299
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(235)	–	(235)	(242)	–	(242)
Modifications de régimes	–	(5)	(5)	–	–	–
Autres frais administratifs	4	–	4	4	–	4
Charge au titre des prestations définies	163	58	221	150	62	212
Charge au titre des cotisations définies	5	–	5	4	–	4
Charge totale	168	58	226	154	62	216
Rendement des titres réservés	–	(5)	(5)	–	(5)	(5)
Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel	168 \$	53 \$	221 \$	154 \$	57 \$	211 \$
(Profits) pertes de réévaluation						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	74 \$	– \$	74 \$	(500) \$	– \$	(500) \$
(Profits actuariels) pertes actuarielles	(4)	(62)	(66)	825	101	926
Composante incluse dans les autres éléments du résultat global	70 \$	(62) \$	8 \$	325 \$	101 \$	426 \$

Au cours du trimestre écoulé, la Société et les employés représentés par l'Alliance de la Fonction publique du Canada / Syndicat des employés des postes et communications (AFPC/SEPC) ont ratifié une nouvelle convention collective. Des modifications découlant des nouvelles modalités ont été apportées aux dispositions du régime de soins de santé postérieur à l'emploi. Le profit de 5 millions de dollars résultant des modifications au régime a été comptabilisé dans le résultat net.

c) Total des paiements versés en espèces

Le total des paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour le Groupe d'entreprises se présente comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017
Prestations versées directement aux bénéficiaires au titre des régimes des autres avantages	38 \$	39 \$
Cotisations régulières de l'employeur aux régimes de retraite	86	82
Cotisations spéciales de l'employeur aux régimes de retraite	9	11
Paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations définies	133	132
Cotisations aux régimes à cotisations définies	5	4
Total des paiements versés en espèces	138 \$	136 \$

L'estimation du montant total des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies en 2018 pour le Groupe d'entreprises n'a pas évolué de manière significative par rapport au montant présenté dans les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ce montant estimatif prend en compte la réduction du montant de ses cotisations spéciales de solvabilité, comme l'autorise la réglementation de la *Loi sur les normes de prestation de pension de 1985*. Aux termes de cette réglementation, la réduction des paiements de solvabilité est limitée à 15 % des passifs de solvabilité d'un régime de retraite. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de 5 ans en présomption de solvabilité. Tout déficit en présomption de continuité doit être capitalisé sur 15 ans.

7. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt sur le résultat du palier fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales de la Société sont assujetties à l'impôt sur le résultat des paliers fédéral et provinciaux.

Périodes de 13 semaines closes les	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017 (retraité – note 3)
Charge d'impôt exigible sur le résultat	32 \$	23 \$
Produit d'impôt différé afférent à l'apparition et à la résorption des différences temporelles	(10)	(3)
Charge d'impôt	22 \$	20 \$

8. Autres éléments du résultat global

Période de 13 semaines close le 31 mars 2018	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2017	51 \$	3 \$	54 \$		
Pertes de la période	(4) \$	– \$	(4) \$	(8) \$	(12) \$
Impôt sur le résultat	1	–	1	2	3
Montant net	(3) \$	– \$	(3) \$	(6) \$	(9) \$
Solde cumulé au 31 mars 2018	48 \$	3 \$	51 \$		

Période de 13 semaines close le 1 ^{er} avril 2017	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2016	39 \$	5 \$	44 \$		
Profit (perte) de la période	4 \$	– \$	4 \$	(426) \$	(422) \$
Impôt sur le résultat	(1)	–	(1)	107	106
Montant net	3 \$	– \$	3 \$	(319) \$	(316) \$
Solde cumulé au 1^{er} avril 2017	42 \$	5 \$	47 \$		

9. Questions liées à la main-d'œuvre

La Société est impliquée dans un certain nombre de litiges portant sur l'équité salariale et des sujets connexes qu'ont intentés divers groupes syndicaux de Postes Canada. Les questions suivantes ont évolué au cours de la période de 13 semaines close le 31 mars 2018 :

- a) La mise en œuvre du protocole d'entente conclu en 2013 entre l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et la Société relativement à la décision du Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal) portant sur la plainte d'équité salariale de l'AFPC se poursuit. La Société a avisé l'AFPC que les anciens employés qui n'ont pu être joints par courrier ou autrement ont cinq ans pour réclamer les sommes auxquelles ils ont droit en vertu du protocole d'entente. La période de cinq ans a commencé le 28 juillet 2016.
- b) L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) a déposé, en 1982 et en 1992, des plaintes auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) alléguant qu'il y avait eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. Les deux plaintes ont été réglées par les parties. Toutefois, en 2012, l'ACMPA a demandé la réactivation de sa plainte sur l'équité salariale déposée initialement en 1992. En 2014, l'enquêteur de la Commission a conclu que les différends en matière d'équité salariale pour la période de 1992 à 1997 posaient toujours problème, et que la question devrait être renvoyée au Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal). Au début de 2015, la Commission a statué que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. Dans une décision qu'il a rendue le 1^{er} septembre 2016, le Tribunal a ordonné aux parties (Postes Canada, l'ACMPA et la Commission) d'échanger des exposés des précisions à la fin de 2016 au plus tard afin que le fond de cette affaire puisse être entendu, exposés qui ont été échangés par la suite.

En 2017, l'ACMPA avait adopté une position selon laquelle le Tribunal ne devrait pas se limiter à la période allant de 1992 à 1997, mais devrait plutôt établir la responsabilité de Postes Canada jusqu'à ce jour. Une requête a été entendue par le Tribunal le 19 juin 2017, et dans sa décision rendue le 15 janvier 2018, le Tribunal confirme que la portée de la plainte se limite à la période allant de septembre 1992 au 30 mars 1997 et que le renvoi au Tribunal ne porte pas sur la responsabilité continue.

- c) En septembre 2016, Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) ont signé un protocole d'entente en vertu duquel les parties ont convenu de mener une étude conjointe sur l'équité salariale, afin de déterminer s'il existe un écart salarial fondé sur le sexe au sein des groupes professionnels à prédominance féminine des factrices et facteurs ruraux et suburbains. L'étude a été coordonnée par un comité regroupant des représentants de Postes Canada et du STTP. En octobre 2017, le comité a reçu deux rapports sur la possible iniquité salariale en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Les pourparlers en vue d'aplanir les divergences entre les rapports et de convenir du montant de l'écart salarial ainsi que des mesures correctives à prendre n'ont pas abouti à une entente entre les parties. L'arbitrage exécutoire a commencé en février 2018 et a pris fin le 2 mai 2018. L'arbitre a dit que les parties peuvent s'attendre à une décision dans les 30 jours. Tout ajustement lié à l'écart salarial sera fait rétroactivement au 1^{er} janvier 2016.

Pour le moment, il est impossible pour la Société de prévoir l'issue des divers litiges portant sur l'équité salariale et des sujets connexes. S'il y a lieu, la Société a comptabilisé une provision au titre des salaires et avantages à payer et provisions connexes, celle-ci constituant la meilleure estimation de la direction des passifs qui devront être engagés. Il se peut que la Société procède au besoin à l'ajustement de la provision comptabilisée dans le résultat net pour les périodes subséquentes. Ces questions continueront d'évoluer; cependant, d'autres renseignements détaillés ne seront pas présentés, puisqu'ils pourraient être préjudiciables à la Société.

10. Passifs éventuels

Aucun changement important n'a été apporté aux passifs éventuels présentés à la note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice 2017, à l'exception de ce qui suit :

- a) En novembre 2014, le STTP et d'autres organisations ont présenté à la Cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires. Certaines communautés urbaines de Montréal se sont vu accorder le statut d'intervenant dans ce dossier. L'affaire a été mise en suspens en attendant les résultats de l'examen de Postes Canada par le gouvernement. En janvier 2018, le gouvernement a annoncé qu'il mettait fin au programme de Postes Canada visant à convertir la livraison à domicile aux boîtes postales communautaires. Par conséquent, le STTP a déposé auprès de la Cour fédérale, sur consentement et sans frais, un avis de désistement mettant fin à ce litige en date du 12 avril 2018.
- b) En 2017, la Cour d'appel fédérale a rétabli la directive initiale d'un agent de santé et de sécurité d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) obligeant Postes Canada à procéder annuellement à une inspection de santé et de sécurité de tous les points de remise visés à Burlington, en Ontario. Aucune compensation financière n'a été accordée. La Cour suprême du Canada a accueilli la requête en autorisation d'interjeter appel de la décision de la Cour d'appel fédérale, et l'avis d'appel a été déposé le 14 mai 2018. La date d'audience de l'appel a été fixée provisoirement au 10 décembre 2018.

11. Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers

Justes valeurs des instruments financiers

Le tableau suivant présente les justes valeurs estimatives des instruments financiers conformément aux méthodes comptables du Groupe d'entreprises. Les justes valeurs sont déterminées et présentées selon la hiérarchie décrite ci-dessous qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les estimations.

Au 31 mars 2018	Niveau 1 ¹	Niveau 2 ²	Niveau 3 ³	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Équivalents de trésorerie	– \$	179 \$	– \$	179 \$
Titres négociables	– \$	1 123 \$	– \$	1 123 \$
Titres réservés	– \$	526 \$	– \$	526 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Passifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	9 \$	– \$	9 \$
Passifs évalués au coût amorti				
Prêts et emprunts	– \$	1 206 \$	– \$	1 206 \$

Au 31 décembre 2017 (retraité – note 3)	Niveau 1 ¹	Niveau 2 ²	Niveau 3 ³	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Équivalents de trésorerie	– \$	403 \$	– \$	403 \$
Titres négociables	– \$	821 \$	– \$	821 \$
Titres réservés	– \$	526 \$	– \$	526 \$
Actifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	1 \$	– \$	1 \$
Passifs évalués au coût amorti				
Prêts et emprunts	– \$	1 214 \$	– \$	1 214 \$

1. Niveau 1 : La juste valeur est établie à partir de cours non ajustés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
2. Niveau 2 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée autres que les cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement et qui comprennent les données d'entrée ou des cours sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs. Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués en actualisant les flux de trésorerie futurs, ce qui permet ainsi de maximiser l'utilisation des données d'entrée de marché directement ou indirectement observables, comme les taux d'intérêt assortis de modalités, de caractéristiques et de courbes de rendement similaires et de cours sur des marchés à terme établis à partir des taux d'intérêt et des écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.
3. Niveau 3 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée de marché non observables reposant sur la meilleure estimation de la direction.

Il n'y a eu aucun transfert entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de la période close le 31 mars 2018.

Les justes valeurs des éléments suivants sont proches des valeurs comptables de ceux-ci en raison de leur règlement prévu à court terme : trésorerie, clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres crédateurs, salaires et avantages à payer et provisions connexes.

Facteurs de risques financiers

Les instruments financiers du Groupe d'entreprises l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces risques financiers n'ont pas évolué de manière significative depuis la clôture de la dernière période. Des informations actualisées sont présentées ci-après sur la nature et l'étendue du risque de marché et du risque de liquidité.

a) Risque de marché

Risque de change • L'exposition au risque de change provient principalement du secteur Postes Canada, pour lequel elle est surtout attribuable aux règlements internationaux avec les administrations postales étrangères et au remboursement des mandats-poste libellés en monnaies étrangères. L'obligation de la Société de parvenir à un règlement avec les administrations postales étrangères est libellée en droits de tirage spéciaux (DTS), soit un panier de monnaies étrangères comprenant le dollar américain (\$ US), l'euro (€), la livre sterling (£), le yen japonais (¥) et le renminbi chinois (CN¥), alors que les paiements sont généralement libellés en dollars américains.

Les profits (pertes) de change et les pertes sur dérivés s'établissent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	31 mars 2018			1 ^{er} avril 2017		
	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total	Profits (pertes) de change	Pertes sur dérivés	Total
Latents	8 \$	(10) \$	(2) \$	1 \$	(2) \$	(1) \$
Réalisés	4	(4)	–	(1)	–	(1)
Total	12 \$	(14) \$	(2) \$	– \$	(2) \$	(2) \$

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le Groupe d'entreprises gère le risque de liquidité en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. L'excédent de trésorerie est investi dans un éventail de titres à court terme du marché monétaire. De l'avis de la direction, le Groupe d'entreprises investit dans des titres de qualité de crédit supérieure de gouvernements ou de sociétés, conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'administration.

Se reporter aux notes 18 et 19 c) afférentes aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 pour un complément d'information sur les facilités d'emprunt autorisées actuelles de la Société.

12. Autres charges d'exploitation

Périodes de 13 semaines closes les	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017 (retraité – note 3)
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	376 \$	363 \$
Immobilier, installations et entretien	103	99
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	116	105
Autres charges d'exploitation	595 \$	567 \$

13. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

Périodes de 13 semaines closes les	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017
Produit d'intérêts	9 \$	5 \$
Perte sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	(1)	–
Produits de placement et autres produits	8 \$	5 \$
Charge d'intérêts	(10) \$	(11) \$
Autres charges	(3)	–
Charges financières et autres charges	(13) \$	(11) \$
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement	(5) \$	(6) \$

14. Transactions avec des parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles qui sont présentées ailleurs dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires :

a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

Périodes de 13 semaines closes les	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017
Produits générés par des transactions avec des parties liées	68 \$	72 \$
Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes		
Envois postaux du gouvernement et envois d'articles destinés aux aveugles	6 \$	6 \$
Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société	2 \$	2 \$
Charges relatives aux transactions avec des parties liées	10 \$	6 \$

La majeure partie des produits générés par des transactions avec des parties liées concerne des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada, ainsi que des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux aveugles.

Les montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci qui sont présentés dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière sont les suivants :

Aux	31 mars 2018	31 décembre 2017
Montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci		
Inclus dans les clients et autres débiteurs	23 \$	15 \$
Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	9 \$	10 \$
Produits différés générés par des transactions avec des parties liées	2 \$	1 \$

b) Transactions avec des entités pour lesquelles les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent le contrôle ou un contrôle conjoint

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et d'exploitation sont entièrement ou conjointement régies par les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises. Le cas échéant, les principaux dirigeants concernés sont tenus de se retirer de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées au cours de la période de 13 semaines close le 31 mars 2018 ont eu lieu entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni à Purolator des services de transport aérien pour un montant de 3 millions de dollars (2 millions de dollars au 1^{er} avril 2017). Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions qui sont comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

c) Transactions avec les régimes de retraite de la Société

Au cours de la période de 13 semaines close le 31 mars 2018, la Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour un montant de 3 millions de dollars (3 millions de dollars au 1^{er} avril 2017). Au 31 mars 2018, une créance de 8 millions de dollars (14 millions de dollars au 31 décembre 2017) liée aux transactions avec le Régime est impayée et a été prise en compte dans les clients et autres débiteurs.

Les paiements versés en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations définies et aux régimes à cotisations définies du Groupe d'entreprises, sont présentés à la note 6 c).

15. Informations sectorielles et informations sur la ventilation des produits

- a) **Secteurs opérationnels** • Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises. Les transactions intersectorielles sont conclues à des conditions qui sont comparables à celles en vigueur sur les marchés. Innovaposte, unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information, fournit au sein du Groupe d'entreprises des services partagés selon le principe de recouvrement des coûts. Sur une base consolidée, le Groupe d'entreprises n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2018, l'unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information a touché des produits intersectoriels de 52 millions de dollars (54 millions de dollars au 1^{er} avril 2017), a engagé des charges d'exploitation de 52 millions de dollars (54 millions de dollars au 1^{er} avril 2017) et a enregistré un résultat net de néant (néant au 1^{er} avril 2017). Le total des actifs et des passifs au 31 mars 2018 se chiffre respectivement à 122 millions de dollars et à 73 millions de dollars (110 millions de dollars et 60 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2017).

Au 31 mars 2018 et pour la période de 13 semaines close à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 685 \$	413 \$	64 \$	– \$	2 162 \$
Produits intersectoriels	13	5	7	(25)	–
Produits d'exploitation	1 698 \$	418 \$	71 \$	(25) \$	2 162 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 119 \$	200 \$	36 \$	30 \$	1 385 \$
Autres charges d'exploitation	443	179	28	(55)	595
Amortissement	61	18	2	–	81
Charges d'exploitation	1 623 \$	397 \$	66 \$	(25) \$	2 061 \$
Résultat d'exploitation	75 \$	21 \$	5 \$	– \$	101 \$
Produits de placement et autres produits	8 \$	– \$	– \$	– \$	8 \$
Charges financières et autres charges	(13)	–	–	–	(13)
Résultat avant impôt	70 \$	21 \$	5 \$	– \$	96 \$
Charge d'impôt sur le résultat	15	6	1	–	22
Résultat net	55 \$	15 \$	4 \$	– \$	74 \$
Total des actifs	7 936 \$	897 \$	137 \$	(325) \$	8 645 \$
Acquisition d'immobilisations	32 \$	3 \$	2 \$	– \$	37 \$
Total des passifs	8 632 \$	296 \$	50 \$	(28) \$	8 950 \$

Au 1^{er} avril 2017 et pour la période de 13 semaines close à cette date

(retraité – note 3)

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 637 \$	379 \$	55 \$	– \$	2 071 \$
Produits intersectoriels	9	4	9	(22)	–
Produits d'exploitation	1 646 \$	383 \$	64 \$	(22) \$	2 071 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 102 \$	193 \$	32 \$	28 \$	1 355 \$
Autres charges d'exploitation	427	163	26	(49)	567
Amortissement	61	13	2	(1)	75
Charges d'exploitation	1 590 \$	369 \$	60 \$	(22) \$	1 997 \$
Résultat d'exploitation	56 \$	14 \$	4 \$	– \$	74 \$
Produits de placement et autres produits	5 \$	– \$	– \$	– \$	5 \$
Charges financières et autres charges	(11)	–	–	–	(11)
Résultat avant impôt	50 \$	14 \$	4 \$	– \$	68 \$
Charge d'impôt sur le résultat	14	5	1	–	20
Résultat net	36 \$	9 \$	3 \$	– \$	48 \$
Total des actifs	7 329 \$	845 \$	121 \$	(327) \$	7 968 \$
Acquisition d'immobilisations	16 \$	3 \$	1 \$	– \$	20 \$
Total des passifs	8 192 \$	355 \$	47 \$	(34) \$	8 560 \$

b) Informations sur les produits répartis par régions géographiques

En ce qui concerne la Société, les produits présentés pour les régions géographiques autres que le Canada le sont en fonction de l'emplacement de l'administration postale étrangère qui a recours au service. En ce qui concerne les autres secteurs et l'unité fonctionnelle, ces produits sont présentés en fonction de l'emplacement du client qui a recours au service. Quand des produits importants sont attribués à un pays étranger, ces produits sont indiqués séparément. Aucun actif important du Groupe d'entreprises n'est situé à l'extérieur du Canada. Comme tous les produits intersectoriels proviennent du service du régime intérieur, ils ont été éliminés du montant des produits présenté par régions géographiques.

Périodes de 13 semaines closes les	31 mars 2018	1 ^{er} avril 2017
Canada	2 028 \$	1 948 \$
États-Unis	69	71
Reste du monde	65	52
Total des produits	2 162 \$	2 071 \$

c) Informations sur les produits relatifs aux articles et aux services

Les produits pour les articles et les services sont présentés en fonction de l'information disponible au moment de la vente. En conséquence, les produits tirés de la vente de timbres et de l'utilisation de machines à affranchir sont présentés séparément, au lieu d'être attribués aux secteurs d'activité.

Période de 13 semaines close le 31 mars 2018

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Produits attribués à la vente			
Courrier transactionnel	548 \$	– \$	548 \$
Colis	1 063	(22)	1 041
Marketing direct	273	–	273
Autres	105	(55)	50
	1 989 \$	(77) \$	1 912 \$
Produits non attribués			
Timbres-poste	97 \$	– \$	97 \$
Machines à affranchir	153	–	153
	250 \$	– \$	250 \$
Total	2 239 \$	(77) \$	2 162 \$

Période de 13 semaines close le 1^{er} avril 2017

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Produits attribués à la vente			
Courrier transactionnel	563 \$	– \$	563 \$
Colis	921	(16)	905
Marketing direct	275	–	275
Autres	114	(60)	54
	1 873 \$	(76) \$	1 797 \$
Produits non attribués			
Timbres-poste	104 \$	– \$	104 \$
Machines à affranchir	170	–	170
	274 \$	– \$	274 \$
Total	2 147 \$	(76) \$	2 071 \$

d) Informations sur les produits relatifs aux canaux de vente

Les produits relatifs aux canaux de vente sont présentés pour les produits générés par les services offerts aux clients commerciaux provenant du régime intérieur et pour les produits générés par les services de vente au détail offerts aux clients provenant du régime intérieur. Les produits du régime international comprennent les produits en provenance des États-Unis et du reste du monde, tels que définis à la note 15 b).

Période de 13 semaines close le 31 mars 2018

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Régime intérieur			
Canal commercial	1 531 \$	(23) \$	1 508 \$
Canal de vente au détail	524	–	524
	2 055 \$	(23) \$	2 032 \$
Régime international			
	134 \$	– \$	134 \$
Autres			
	50 \$	(54) \$	(4) \$
Total	2 239 \$	(77) \$	2 162 \$

Période de 13 semaines close le 1^{er} avril 2017

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Régime intérieur			
Canal commercial	1 468 \$	(16) \$	1 452 \$
Canal de vente au détail	504	–	504
	1 972 \$	(16) \$	1 956 \$
Régime international			
	123 \$	– \$	123 \$
Autres			
	52 \$	(60) \$	(8) \$
Total	2 147 \$	(76) \$	2 071 \$

POSTES CANADA
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1200
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1 866 607-6301
Pour obtenir des renseignements sur les ressources, visitez postescanada.ca.

Canada

